



*Sous le haut patronage de
Monsieur François Hollande
Président de la République*

5^E FORUM MONDIAL DES DROITS DE L'HOMME

**Développement durable / Droits de l'Homme :
même combat ?**

**NANTES—FRANCE / 22-25 MAI 2013
LA CITÉ—NANTES EVENTS CENTER**



Des principes universels à l'action locale

PROGRAMME

Ce programme, établi au **13 mai 2013**, est susceptible de modifications.
La dernière version est consultable sur <http://www.spidh.org>.

SOMMAIRE

MERCREDI 22 MAI	7
Réunion des « groupes majeurs » (Major Groups)	7
Ouverture officielle	8
JEUDI 23 MAI	9
Thème 1	
Quel développement et quel(s) projet(s) économique(s) pour un monde plus humain et plus juste ?	9
Séance plénière	9
Ateliers	10
Thème 2	
Quelle égalité des êtres humains en temps de crise ?	14
Séance plénière	14
Ateliers	15
Agora	19
VENDREDI 24 MAI	23
Thème 3	
Quels territoires pour demain ? Pour des politiques publiques basées sur les droits de l'Homme, pour la citoyenneté de tous et pour une démocratie renforcée.	23
Séance plénière	23
Séance spéciale	24
Ateliers	24
Agora	28
SAMEDI 25 MAI	30
Séance officielle de clôture	30
Vernissage de <i>Coming Home</i>	30
FORUM INFOS.	31
Expositions	31
Actions jeunesse	32
Action citoyenne	33
Comité scientifique	34
Planning	Voir le récapitulatif des dates et salles en fin de document

5^E FORUM MONDIAL DES DROITS DE L'HOMME

NANTES - FRANCE 22 - 25 mai 2013



Nous sommes heureux de vous souhaiter la bienvenue au 5^e Forum mondial des droits de l'Homme. Avec l'engagement pérenne des collectivités territoriales – Nantes Métropole, Région des Pays de la Loire, Département de Loire-Atlantique, Ville de Nantes – mais aussi leurs partenaires locaux notamment dans le monde associatif et leurs réseaux à travers CGLU (Cités et gouvernements locaux unis), le Forum de Nantes est devenu un rendez-vous incontournable. Depuis plus de dix ans, grâce à l'initiative visionnaire de Jean-Marc Ayrault et de Pierre Sané, le Forum est un lieu d'échange d'informations et de bonnes pratiques, un laboratoire pour la réflexion à long terme comme pour l'action de terrain, réunissant tous les acteurs des droits de l'Homme, responsables politiques et organisations internationales, ONG et représentants de la société civile, experts indépendants et chercheurs, venus de tous les continents.

Nous rendrons dès l'ouverture un hommage à Stéphane Hessel qui a été un de ces *citoyens du monde* participant à nos débats avec un courage, une énergie et une foi dans l'avenir qui sont inoubliables pour tous ceux qui l'ont rencontré à Nantes lors de nos précédentes éditions. Chez lui, la gentillesse souriante et la bienveillance naturelle allaient de pair avec des convictions inébranlables qu'il n'hésitait pas à marteler d'une voix forte, qu'il s'agisse de la liberté, de la dignité ou de la laïcité. Loin de se complaire au passé, lui qui était un grand témoin des heures de gloire de la Résistance, de la tragédie des camps de la mort et des années fondatrices de l'ONU, il était sans cesse tourné vers les défis futurs, inventant une nouvelle prospective des droits de l'Homme à dimension planétaire, réconciliant l'impératif de développement et la sauvegarde de l'environnement, avec des amis comme Michel Rocard et Edgar Morin.

C'est assez dire combien, au-delà de l'amitié et de l'admiration, son regard lucide et exigeant nous manque aujourd'hui sur tous les thèmes qui sont à l'ordre du jour de ce 5^e Forum. Le Forum a déjà abordé de front les défis de la crise pour les droits de l'Homme, les risques de remise en cause du *pacte social* avec des écarts grandissants entre riches et pauvres et, à l'échelle du monde, les

menaces de la misère et de la terreur. La globalisation, qui n'a fait que s'accélérer depuis 2008, doit aller de pair avec une solidarité renforcée, un développement durable, ne faisant pas de l'homme une simple marchandise et de la terre une friche industrielle.

En plaçant les droits de l'Homme au cœur des politiques publiques, la *Charte-Agenda mondiale des droits de l'Homme dans la Cité* – fruit d'une longue concertation internationale et d'une campagne de sensibilisation dont le SPIDH Nantes - Pays de la Loire est un des moteurs – offre des principes, des méthodes et des objectifs concrets, pour réconcilier la démocratie et les citoyens, « à l'échelle humaine ».

Une nouvelle gouvernance mondiale doit elle aussi émerger pour mettre en œuvre les « trois piliers » des Nations unies que sont la sécurité internationale, les droits de l'Homme et le développement durable. Face aux urgences immédiates, aux crises régionales et aux drames humanitaires, il n'y a de développement que dans la paix, de sécurité que dans la démocratie et de justice que dans la solidarité.

Lieu d'accueil et d'ouverture, de pluralisme et de tolérance, d'écoute et de respect mutuel, le Forum mondial de Nantes doit être l'occasion d'inventer l'avenir, en faisant du primat des droits de l'Homme, non pas un simple calcul égoïste, un gage ou une revendication catégorielle, mais la recherche de ce qui est commun à toutes les femmes et tous les hommes à travers la planète et la quête inlassable d'« *un monde meilleur dans une liberté plus grande* ».

Avant de conclure, je tiens à remercier la petite équipe du Secrétariat permanent qui - autour de Franck Barrau - s'est mobilisée, sans relâche, pour que ce nouveau Forum soit à la hauteur de la réputation de Nantes et réponde à toutes vos attentes.

Emmanuel DECAUX

Professeur de droit international public à l'Université Paris II Panthéon-Assas

Président du Secrétariat international permanent Droits de l'Homme et gouvernements locaux



Depuis sa première édition à Nantes, en 2004, le Forum mondial des droits de l'Homme est avant tout un espace de dialogue, d'écoute et de partage entre militants, responsables d'organisations non gouvernementales, chercheurs, représentants de collectivités territoriales, responsables politiques et citoyens engagés.

En rassemblant à nouveau l'ensemble de ces acteurs, cette 5^e édition permet une nouvelle fois de réfléchir collectivement et surtout de se donner les moyens d'agir et de construire une nouvelle approche des droits humains

Soixante-cinq ans après l'adoption de la déclaration universelle des droits de l'Homme, le combat pour le respect des droits et libertés, individuels et collectifs, reste absolument crucial. Le travail effectué sur l'esclavage, par exemple, autour du *Mémorial à l'abolition de l'esclavage* à Nantes, repose sur un travail de mémoire mais constitue également un combat actuel contre les formes modernes de cet asservissement.

Au-delà de ce combat, l'évolution de notre société, de nos modes de production et de consommation a fait apparaître de nouvelles questions. C'est ainsi que le

droit à un environnement sain, à un accès à l'eau et la question de la préservation de nos ressources naturelles constituent autant de sujets à prendre davantage en compte dans notre réflexion.

Par leur proximité avec les citoyens, les villes et les agglomérations ont un rôle essentiel à jouer. Distinguées *Capitale verte de l'Europe 2013*, par la Commission européenne, la Ville de Nantes et Nantes Métropole sont heureuses et fières de contribuer utilement à l'action des défenseurs des droits de l'Homme. Que ce soit dans ce domaine ou dans celui du développement durable, l'action internationale des États n'a de sens que si elle est relayée par les pouvoirs publics locaux et par la société civile.

Bien entendu, sur ces questions, nul ne peut prétendre détenir toutes les clés. Les échanges et la réflexion demeurent fondamentaux pour pouvoir inventer les moyens de promouvoir ces nouveaux droits. Nous sommes persuadés que ce 5^e Forum mondial des droits de l'Homme, par la qualité de ses intervenants et la haute tenue de ses débats, constituera une étape essentielle pour répondre à cette ambition.

Patrick RIMBERT

Maire de Nantes

Gilles RETIÈRE

Président de Nantes Métropole



Droits de l'Homme et développement durable constituent aujourd'hui, partout dans le monde, le socle des politiques publiques contemporaines. Ces deux principes exigent une refondation des approches et la mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance, capable de fédérer des initiatives communes autour d'une espérance collective. La concrétisation de cette espérance n'est ni une illusion, ni une utopie mais suppose une meilleure prise en compte du civisme, de la paix, de la solidarité et de la cohésion sociale.

C'est par l'exemplarité de leurs politiques au service des femmes et des hommes qui vivent sur leurs territoires, mais aussi par leur engagement au service des droits fondamentaux que les pouvoirs locaux permettront d'atteindre ces objectifs majeurs pour l'avenir de notre planète. Dès Rio en 1992, à Johannesburg en 2002, puis de nouveau à Rio + 20 l'an passé, les États ont d'ailleurs reconnu l'importance des villes et gouvernements locaux pour porter et atteindre les objectifs du développement durable.

Il ne s'agit pas là de tout faire au nom de tous mais de s'appuyer sur les acteurs les plus légitimes, efficaces, et proches du terrain. Si 130 chefs d'État et de gouvernements étaient présents à Rio, les milliers de chefs d'entreprises, militants, ONG, associations qui œuvrent en la matière constituent désormais une coalition mondiale pour le changement. Et cela, nos collectivités le perçoivent au quotidien dans les initiatives qu'elles soutiennent, ou conduisent conjointement avec les acteurs de leur territoire.

Au-delà de cela, et en premier lieu sans doute, la responsabilité du citoyen, tant au niveau de sa consommation, de ses achats, que de la gestion de ses déchets, par exemple, est un enjeu majeur de cette mobilisation.

Mais le développement durable n'implique pas seulement une politique soucieuse des ressources naturelles et d'une vision à long terme

sauvegardant les droits des générations futures. Il exige aussi une gouvernance solidaire, qui prenne en compte les droits économiques et sociaux de tous.

Ce principe doit offrir un espoir concret de voir les conditions de vie des populations s'améliorer véritablement.

La lutte contre la pauvreté, la coopération et l'aide au développement, la problématique de l'accès à l'eau ou la faim dans le monde sont autant d'enjeux qui nécessitent des réponses.

Ce sont ces dimensions que nous essayons d'insuffler dans nos politiques au niveau local (agriculture, énergies renouvelables, économie durable, lutte contre les discriminations...) ou à l'international, je pense notamment à la coopération de la Région des Pays de la Loire avec l'État du Burundi, dont les enjeux centraux sont alimentaires et environnementaux. Ce sont aussi ces thématiques qui feront l'actualité de ce 5^e Forum, à fort juste titre, tant l'urgence en est prégnante, ici ou là-bas.

Seul un croisement de toutes les initiatives peut permettre de relever le défi planétaire qui est devant nous. Il nous appartient donc de concilier progrès social, dynamisme économique, préservation de notre écosystème et solidarité.

Je souhaite que les travaux de ce 5^e Forum soient un pas de plus dans cette direction et qu'ils contribuent à faire tomber, partout où cela est possible, les barrages humains et politiques qui se dressent sur la route de l'avènement universel des droits de l'Homme.

Jacques AUXIETTE

Président du Conseil régional des Pays de la Loire



A l'échelle mondiale, la crise et l'urgence sociale sont aujourd'hui au premier rang des préoccupations de la population. Il est donc du devoir des citoyens que nous sommes de bâtir la perspective d'un avenir plus juste et plus durable. Pour répondre aux besoins économiques, sociaux et environnementaux de façon équilibrée, les processus de développement de nos pays doivent nécessairement intégrer les principes d'égalité entre les êtres humains.

Cela doit faire l'objet d'une prise de conscience planétaire et d'un engagement massif, c'est donc sur cette idée du combat collectif qu'il reste à mener que s'ouvre cette 5^e édition du Forum mondial des droits de l'Homme.

Son objectif est de promouvoir les expériences vécues à travers le monde et de placer, au cœur des politiques locales, des propositions concrètes susceptibles de faire évoluer les droits humains dans la cité. Et parce que la France est un des rares pays à traduire *Human Rights* par *Droits de l'Homme*, notamment pour des raisons liées à son histoire, le Département de Loire-Atlantique a, une nouvelle fois, choisi de mettre ceux des femmes à l'honneur.

En effet, ici comme ailleurs, les discriminations de genre sont encore très ancrées dans toutes les sphères de la société. La question de

l'égalité homme-femme n'est pourtant ni une « question de confort », ni « une question subsidiaire » que les pays auraient à se poser une fois dépassées les questions de croissance économique. Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes est constitutif du développement solidaire et durable d'un pays. C'est un enjeu social, économique et civique, c'est un enjeu démocratique.

C'est l'expérience que les sociétés civiles des pays du Maghreb tels que le Maroc et la Tunisie, partenaires de la coopération décentralisée du Département, vivent et défendent aujourd'hui. Voilà pourquoi j'ai souhaité vous faire partager ces questions cruciales que nous travaillons avec leurs représentants en les invitant à témoigner à l'occasion du forum.

Je suis convaincu que le développement des relations entre les nations permet réellement de faire émerger des perspectives d'action pour l'égalité des droits et le progrès social de tous les pays, et que ces perspectives sont les fondements de la liberté, de la justice et de la paix.

Philippe GROVALET

*Président du Conseil général
de Loire-Atlantique*

Vers la définition des Objectifs du développement durable (ODD)



Réunion des « groupes majeurs » (Major Groups)

à l'occasion du 5^e Forum mondial des droits de l'Homme

La 5^e édition du Forum mondial des droits de l'Homme est l'une des manifestations phares de l'opération *Nantes, capitale verte de l'Europe 2013*. Profitant de l'opportunité, cette édition va s'intéresser, près d'un an après la Conférence internationale sur le développement durable de Rio+20, aux enjeux d'un développement durable véritablement respectueux des droits de l'Homme, avec la participation de tous les acteurs concernés réunis sur un pied d'égalité : les représentants des pouvoirs locaux, régionaux et nationaux du monde entier mais aussi des ONG et associations concernées, des organisations nationales et internationales, du monde académique comme du secteur économique... De cette manière, le Forum de Nantes veut participer, à son niveau, à la définition des Objectifs du développement durable que les Nations unies veulent lancer pour 2015.

En effet, la déclaration finale de Rio + 20 prévoit la création d'Objectifs de développement durable (ODD) complétant les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) qui viennent à échéance à la fin de l'année 2015 et pour lesquels un nouvel agenda post-2015 doit aussi être dessiné. Ces nouveaux objectifs dessineront la perspective des actions sociales et environnementales sur le terrain. Il s'agit donc d'arriver à définir ce que seront nos futurs modes de développement à l'horizon 2015. Horizon vers lequel convergent les différents agendas internationaux (ODD, OMD post-2015, négociations climatiques et conférence Habitat III d'ONU Habitat sur les établissements humains).

Les Nations unies ont invité la société civile à participer à l'élaboration de ces ODD. Pour ce faire, l'ONU a déterminé neuf catégories de représentants de la société civile. Ces sont les *Groupes majeurs* (Major Groups) :

- Commerce et industrie
- Enfance et jeunesse
- ONG
- Pouvoirs locaux
- Travailleurs et syndicats
- Populations autochtones
- Femmes
- Communauté scientifique et technologique
- Agriculture

L'ambition est ici de faire émerger une autre structuration de gouvernance mondiale : celle des relations directes entre les structures locales, les organisations professionnelles, culturelles et sociales, les entreprises, les ONG et les personnes. Une telle dynamique pourrait être vecteur d'information, nourrir l'action, susciter des initiatives et trouver des solutions.

Ainsi, à l'occasion du 5^e Forum mondial des droits de l'Homme de Nantes, des organisations issues des neuf *groupes majeurs* se réuniront lors d'un atelier qui se tiendra mercredi 22 mai. L'occasion d'amorcer ce travail commun sur les ODD.

Contact : Vaia TUUHIA – Association 4D – Tél. 01 44 64 74 94

OUVERTURE OFFICIELLE

18 h 30

Salle 800



FR – EN – ES



Langue des signes FR

Développement durable / Droits de l'Homme : même combat ?

Cette soirée d'ouverture officielle sera l'occasion d'ouvrir le débat à partir de la question posée dans le titre du 5^e Forum mondial des droits de l'Homme : *Développement durable / Droits de l'Homme : même combat ?*

Selon une conception assez largement partagée, le développement durable est la condition indispensable à la préservation de la biosphère. Il est défini comme la recherche d'un équilibre – entre les trois dimensions interdépendantes de la société humaine : environnementale, économique et sociale – qu'il est nécessaire d'atteindre sous peine d'une régression globale de l'humanité sur une planète exsangue.

Mais, au-delà de cette définition, il semble utile de s'interroger sur la substance du développement durable et de sa relation avec les droits de l'Homme. Ceux-ci sont-ils solubles dans la « modernité » du concept de développement durable ? Au-delà des différences entre une approche économique, mettant l'accent sur les besoins, et une approche juridique, fondée sur les droits individuels et collectifs, n'existe-t-il pas une convergence liée à une exigence de libération de l'homme ?

Et si c'est le cas, comment – du local au global, de Nantes au Nations unies, au sein des collectivités locales comme au niveau des États, en passant par les entreprises et les ONG – se traduit cette convergence ?

La question sera posée aux personnalités suivantes :

INTERVENANT(E)S

Dominique BAUDIS, Défenseur des droits de la République française ;

Christophe CLERGEAU, 1^{er} vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire (France) ;

Félix DODDS, auteur, prospectiviste et militant, ancien directeur exécutif du Forum des parties prenantes (Stakeholders Forum) de la Conférence des Nations unies sur le développement durable *Rio+20* ;

Geneviève GARRIGOS, présidente d'Amnesty International – section française ;

Philippe GROSVLET, président du Conseil général de Loire-Atlantique ;

Bakary KANTE, directeur, Division du droit de l'environnement et des conventions, représentant M. Achim STEINER, directeur exécutif du Programme des Nations unies pour l'Environnement (Nations unies) ;

Gilles RETIERE, président de Nantes Métropole, maire de Rezé (France) et/ou

Patrick RIMBERT, vice-président délégué de Nantes Métropole, maire de Nantes (France) ;

Pierre SANE, co-président du groupe de travail sur les droits de l'Homme du *Global Compact* (ONU), président d'*Imagine Africa International* (IAI).

Cette soirée d'ouverture sera l'occasion d'apporter un soutien symbolique à la lutte du peuple syrien contre la tyrannie sanglante de Bachar EL ASSAD en partenariat avec **Une vague blanche pour la Syrie** et en lien avec Amnesty International France, OXFAM et le CCFD Terre Solidaire.

Un hommage posthume sera rendu à **Stéphane HESSEL**, présent lors des Forums 2006 et 2008, en présence de son épouse **Christiane HESSEL CHABRY**.

Nota : les thèmes 1 et 2 sont traités en parallèle au cours de cette même journée.

Thème 1

Quel développement et quel(s) projet(s) économique(s) pour un monde plus humain et plus juste ?

SÉANCE PLÉNIÈRE

10 h 00 - 12 h 00

Salle 800

FR – EN – ES

Langue des signes FR

Le concept de *Développement humain*, apparu pour la première fois, dans le rapport du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en 1990, souligne le nécessaire objectif de replacer la personne au centre du processus du développement. Un développement dont le but ne se mesure pas seulement en terme de revenu national ou individuel mais qui doit permettre à tous les êtres humains d'accéder à des opportunités, de faire des choix et d'exercer leur liberté.

Ce but est à la fois considérable et simple : il s'agit d'évaluer le bien-être des personnes sur le long terme – le caractère « durable » – et entraîner ainsi le développement des individus et des communautés, par et pour les personnes concernées, dans les domaines juridique, économique, social, et environnemental. Cela pose, bien évidemment, la question des droits et de leur effectivité.

Ainsi, avec l'éclairage du Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE) et du Bureau international du Travail sur le paysage juridique international, cette séance plénière abordera ces différents domaines en s'appuyant notamment sur les exemples du Nigéria (droit à un environnement sain), sur les recherches du programme Lascaux (encadrement de la mondialisation pour améliorer la sécurité alimentaire), sur les politiques de lutte contre la pauvreté (notamment en milieu urbain), sur le droit à l'information sans lequel il n'y a pas de conscience éclairée, ni de justice possible devant les excès d'un libéralisme économique dominant et, *a contrario*, en mettant en lumière les solutions pour un développement humain durable.

INTERVENANT(E)S

Modérateur

Thierry GUIDET, directeur de la publication de la revue *Place publique* (France).

Rapporteur

Mouloud BOUMGHAR, professeur de droit public à l'Université d'Amiens (France).

Intervenant(e)s

Nnimmo BASSEY, coordinateur de *Oilwatch International*, réseau qui lutte contre l'exploitation irraisonnée des combustibles fossiles, directeur du *think tank* sur la justice environnementale *Health of Mother Earth Foundation* (www.homef.org) : *La protection de l'environnement comme droit de l'Homme : l'exemple du delta du Niger*.

François COLLART DUTILLEUL, professeur de droit à l'Université de Nantes, membre de l'Institut, directeur du programme de recherche européen LASCAUX (Droit - Aliments-Terre) : *Quel encadrement de la mondialisation pour améliorer la sécurité alimentaire ?*

Christophe DELOIRE, directeur général de Reporters sans frontières (France) : *Liberté d'expression et droit à l'information dans une perspective de développement durable*.

Natan ELKIN, coordinateur de l'équipe responsable des conventions sur l'emploi, les consultations tripartites, les peuples indigènes - Département des normes internationales du travail - BIT Genève (Nations unies) : *Les préconisations du Bureau international du Travail en matière de respect du droit du travail face à la montée sans précédent du chômage et du travail précaire dans le monde et, en particulier, en Europe*.

Bakary KANTE, directeur, Division du droit de l'environnement et des conventions, représentant M. Achim STEINER, directeur exécutif du Programme des Nations unies pour l'Environnement (Nations unies) : *Conventions internationales et droit de l'environnement*.

Yann QUEINNEC, militant et ancien directeur de l'ONG Sherpa (France) : *Protéger et défendre les populations victimes de crimes économiques*.

ATELIERS

14 h 00 - 17 h 00

Salle 800

FR – EN – ES

Lutte contre la pauvreté urbaine : politiques et expériences de villes pour répondre aux effets négatifs de la crise économique sur les populations les plus défavorisées

Proposition de la Ville de Barcelone (Espagne), présidente de la Commission Inclusion sociale, démocratie participative et droits humains de Cités et gouvernements locaux unis (CGLU)

L'urbanisation de la planète est en pleine accélération. Selon les prévisions de l'Organisation des Nations unies (ONU), le taux d'urbanisation mondial va s'accroître considérablement au cours des prochaines décennies, atteignant 59,7 % en 2030 et 69,6 % en 2050 ; les centres urbains anciens et nouveaux vont absorber l'essentiel de la croissance démographique à venir. Conjugué à la crise économique et financière actuelle, ce phénomène entraîne la cristallisation de nombreux problèmes liés à la pauvreté (bidonvilles, accès à la santé, aux transports...) et ce, principalement pour les populations les plus défavorisées telles que les personnes sans emploi, jeunes, immigrants, familles monoparentales, personnes âgées. Cet atelier aura pour but de présenter et d'échanger autour des politiques et initiatives locales mises en œuvre par les pouvoirs locaux ou par des associations pour faire face aux conséquences de la crise économique au profit des populations les plus vulnérables.

INTERVENANT(E)S

Modérateur

M. Carlos Derman, Adjoint au Maire, ville de Guarulhos (Brésil), Vice-présidence de la Commission Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains de CGLU.

Rapporteur

Michele GRIGOLO, chercheur au Centre des études sociales (CES) de l'Université de Coïmbra (Portugal), membre du comité scientifique de l'Observatoire des villes inclusives de CGLU.

Intervenant(e)s pressenti(e)s

Elisabeth BALL, conseillère municipale de Vancouver (Canada) : *Santé et populations vulnérables.*

Eduardo María MAIZ OLAZABALAGA, conseiller municipal chargé de l'action sociale et du logement, Bilbao (Espagne) : *Le logement.*

Korrie LOUWES, conseillère municipale chargée de l'Emploi, de l'Enseignement supérieur, de l'Innovation et de la Participation citoyenne, Rotterdam (Pays-Bas) : *La participation citoyenne.*

Mila SOKOLOVA, responsable du département des services sociaux, Blagoevgrad (Bulgarie) : *Les demandeurs d'emploi et les personnes âgées.*

Patricia HUYGHEBAERT, responsable de programmes – département *Politiques sociales et citoyennetés*, et **Marc LÉVY**, directeur scientifique du GRET (France) : *Droits et développement : au-delà des modes de pensée, quelle pratique sur le terrain ?*

François DUCHAMP, chargé de mission enfance en France auprès de la direction Plaidoyer d'Unicef France.

Un représentant de la Ville de Mexico D.F. (Mexique) : *Programme communautaire pour l'amélioration des quartiers (PCAQ).*

14 h 00 - 17 h 00

Salle 300

FR – EN – ES

Les multinationales et leur responsabilité en matière de droits humains : une urgence !

Proposition du Forum citoyen pour la Responsabilité sociétale des entreprises, à l'initiative d'Amnesty International France, avec Sherpa, le CCFD -Terre Solidaire, l'association Rives – Réseaux internationaux pour la valorisation de l'enseignement supérieur (France).

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est la « *responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société* », d'après la Commission européenne. Elle oblige donc les entreprises à assumer leurs impacts sociétaux (économique, social, écologique, culturel) causés par leurs activités. Le cadre international a récemment évolué avec l'adoption des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme par les Nations unies. Ces principes novateurs encouragent les entreprises à respecter les droits humains dans toutes leurs activités et les incitent

à réaliser des mesures d'impacts avant tout projet. Cependant, ces principes n'ont aucune valeur contraignante. Ils proposent malgré tout des normes de référence que les États peuvent désormais transposer dans leurs législations internes. Dans le cas de la France, une des possibilités pour transposer ces principes serait de permettre la mise en responsabilité des sociétés-mères pour les activités de leurs filiales et sous-traitants, en France et à l'étranger. Ce blocage juridique est l'une des raisons qui empêchent les victimes de la pollution du Nigéria d'obtenir justice pour la pollution massive dont ils sont victimes dans le delta du Niger.

INTERVENANT(E)S

Modérateur

Walter BOUVAIS, fondateur et directeur de la publication du magazine Terra Eco (France).

Intervenant(e)s

Sabine GAGNIER, Amnesty International France, coordinatrice acteurs économiques et droits humains.

Nnimmo BASSEY, directeur exécutif d'Environmental Rights Action (ERA / Nigeria).

Catherine GAUDARD, chargée de plaidoyer, CCFD Terre solidaire (France).

Yann QUEINNEC, militant et ancien directeur de l'ONG Sherpa (France).

Pierre VICTORIA, directeur du développement durable de Véolia Environnement (France).

Philippe NOGUÈS, député du Morbihan, membre de la commission *Développement durable et aménagement du territoire*, ancien adjoint au maire d'Inzinzac-Lochrist (France).

Hubert DE BRÉMOND D'ARS, directeur sûreté et éthique, société Total Exploration et Production.

14 h 00 - 17 h 00

Grande halle – R 0



FR – EN – ES

La protection de l'environnement comme droit de l'Homme

Proposition de Despina SINOU, Université Paris 13 (CERAP).

Qu'en est-il de la reconnaissance croissante d'un droit de l'Homme à l'environnement sain, propre à accompagner la promotion du développement durable ? Si l'environnement sain a acquis le statut d'un droit fondamental, c'est qu'il est devenu l'expression d'une politique publique d'intérêt collectif exprimant des solidarités nouvelles non seulement à l'intérieur des États mais aussi au niveau local comme à l'échelle internationale (protection du milieu marin et des zones côtières, protection de la couche d'ozone, protection de la biodiversité). L'environnement sain reflète désormais une valeur sociale, une éthique et une responsabilité collective qui s'imposent non seulement aux États mais aussi à tous les acteurs politiques, économiques et sociaux. Comment ces acteurs se saisissent-ils de cette question et comment parviennent-ils à la traduire concrètement au travers de politiques publiques ?

INTERVENANT(E)S

Présidence, bilan critique et recommandations en fin de séance :

Michel PRIEUR, professeur émérite université de Limoges (France).

Intervenant(e)s

Christel COUNIL, Maître de conférences en droit public à l'Université Paris 13, et **Catherine FABRE-GOULE**, Maître de conférences en droit public à l'Université Paris 13 : *Introduction. – Un état des lieux de la question des changements environnementaux globaux et des droits de l'Homme (établissement du lien, enjeux et acteurs).*

Maria Francisca IZE-CHARRIN, ancienne directrice de la Division de la recherche et du droit au développement et de la Division des opérations et de la coopération technique, Haut-commissariat aux droits de l'Homme des Nations unies, présidente du Conseil d'administration de *WaterLex*.

José BENGUA, professeur Université de Santiago, vice-président du Comité consultatif du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies (Chili) : *L'impact des changements environnementaux sur les droits des populations autochtones.*

Anne-Sophie TABAU, Maître de conférences à l'Université Paris 13 : *Les options politiques de l'Union européenne en faveur du lien entre climat et droits de l'Homme.*

Despina SINOU, chargée de cours à l'Université Paris 13 : *Les enjeux de la reconnaissance formelle d'un droit à l'eau et à l'assainissement sur le plan international et européen.*

Valérie CABANES, juriste, porte-parole de l'Initiative citoyenne européenne « End Ecocide in Europe » : *L'initiative citoyenne européenne pour une loi contre l'écocide.*

Rhoda ASIKIA IGE, Lecturer, Université de Lagos Akoka (Nigeria) : *Le droit à un environnement non pollué.*

14 h 00 - 17 h 00

Salle BC 80

FR – EN

Le droit et l'accaparement des terres dans les pays du Sud : les cas du Bénin, du Mali, de la Papouasie Nouvelle-Guinée, du Vietnam et du Costa Rica.

Proposition du programme de recherche européen LASCAUX (Université de Nantes)

Quelles formes d'accaparement des terres existent ? Comment le droit foncier et le droit des investissements permettent-ils l'accaparement des terres ? Quelles pistes de solutions, notamment juridiques, et quelles voies d'action peuvent être envisagées pour pallier ce phénomène ?

A travers cinq cas d'étude et cinq contextes différents, des chercheurs mais, aussi, des représentants de la société civile apporteront leur éclairage sur ces questions. Cet atelier, piloté par le programme de recherche Lascaux, sera aussi l'occasion de favoriser le dialogue sur les différentes formes d'accaparement, leurs causes et conséquences, et sur les tentatives de réponse de la société civile.

INTERVENANT(E)S

Modérateur

François COLLART DUTILLEUL, professeur de droit à l'Université de Nantes, membre de l'Institut, directeur du programme de recherche européen LASCAUX (Droit - Aliments-Terre).

Intervenant(e)s

Frédéric MOUSSEAU, directeur politique (Policy Director) au Oakland Institute (USA / France) : *La transformation du droit coutumier de Papouasie Nouvelle-Guinée, pourtant reconnu constitutionnellement, à des fins d'enregistrement et de vente des terres aux investisseurs étrangers.*

Alhousseini DIABATE, doctorant à la faculté de droits et de sciences politiques de l'Université de Nantes, membre du Groupe de recherche appliquée Antenne Lascaux (GRAAL / USJPB) – Université des sciences juridique et politique de Bamako (Mali).

Simon BODEA, secrétaire général du Syndicat national des paysans du Bénin (SYNPA / Synergie Paysanne), coordonnateur de l'Alliance pour un code foncier et domanial consensuel et socialement juste, président de la Fédération agro-écologique (Bénin).

VU Quoc Ngu, journaliste au **Vietnam Panorama** et blogueur (Vietnam).

Edgar FERNANDEZ FERNANDEZ, chercheur au Collegium de Lyon, chercheur associé à l'Institut de l'Ouest : *Droit et Europe* (IODE) de l'Université de Rennes 1 (Costa Rica).

14 h 00 - 17 h 00

Salle J

FR

Nouveaux modes de financement, de production et de consommation : vers un développement plus humain et plus juste ?

Existe-t-il un lien entre la lutte contre la pauvreté et la transition vers une économie verte ? Si l'on entend par économie verte : la sauvegarde des biens communs naturels, la mise en œuvre de nouvelles technologies économes des ressources, voire capables de produire plus qu'elles ne consomment, et des modes de consommation « raisonnés ». Cette économie verte créera-t-elle – du moins, à long terme - de nouveaux emplois et, par conséquent, un taux plus élevé de croissance économique ? Cela contribuera-t-il à une réduction de la pauvreté ? Ou faut-il se préparer à un changement complet de nos modes de vie, de travail, de production et de consommation à l'inverse de notre modèle économique dominant actuel, bref à une forme de décroissance ? Et si cela passait d'abord par la réduction des inégalités ?

INTERVENANT(E)S

Modérateur

Andrée TERRIEN, directrice de la Coopérative d'installation en agriculture paysanne / CIAP (France).

Intervenant(e)s

Philippe BAQUÉ, journaliste, auteur de *La Bio, entre business et projet de société*. Sous réserve.

Patrick DEPYL, directeur de l'engagement sociétal, GDF-Suez : « *La nécessaire approche sociétale de la mutation énergétique* » / réduction de la fracture énergétique (France).

Vincent DULONG, directeur, *Bolivia Inti – Sud Soleil* (France).

Aurélien DUTHOIT, directrice générale, Babyloan / financement solidaire (France).

Sébastien RÉTIF, association MISAS – Solidarité enfants du Sénégal (France) : projet *La Boîte à watts*.

Mikaël SCHNEIDER, Ecoscience Provence – Do Tank de Fondation Nicolas Hulot (France) : *Le commerce engagé*.

14 h 00 - 17 h 00

Salle H

FR - ES

Peuples autochtones : un autre modèle de développement ?

De moins en moins en retrait du monde mais toujours relativement méconnus, voire ignorés, les peuples autochtones tentent de préserver des savoirs ancestraux, des modes de vie en harmonie avec la nature, parfois contre des intérêts à court terme qui menacent leurs territoires. Quels sont ces modes de vie en lien direct avec la Nature, la Terre-Mère que certains désignent sous le nom de *Pachamama* ? Quels enseignements ces populations peuvent-elles apporter au reste du monde : modèles de développement mais aussi de gouvernance qui rencontrent parfois les aspirations des individus et des peuples à un développement humain durable ? Face à la reconnaissance progressive de ce patrimoine immatériel de l'humanité, quels sont les moyens juridiques, politiques existants pour le protéger ? Cet atelier s'intéressera à la richesse de ces cultures mais apportera aussi un éclairage juridique sur les conflits et procédures judiciaires actuelles qui opposent des populations autochtones d'Amérique latine et certaines entreprises ou États. Avec un regard sur la jurisprudence de la Cour interaméricaine des droits de l'Homme.

INTERVENANT(E)S

Modérateur

Pierre JOHNSON, M. Sc. Développement international et Développement durable, chercheur en économie écologique, porte-parole de *Cohérence Rio + 20*.

Intervenant(e)s

Laure BARTHAU, Projet Mboja'o association Air Indigène (France).

Humberto CANTÚ RIVERA, doctorant Université de Paris II – Panthéon-Assas, coordinateur du projet sur la RSE et les droits de l'Homme de la Commission des droits de l'Homme de l'État du Nuevo Leon (Mexique).

José GUALINGA ou un représentant du peuple kichwa de Sarayaku (Equateur).

Jean-Paul GUEVARA, ambassadeur de l'État plurinational de Bolivie en France (Bolivie). *Sous réserve*.

Victor Hugo JIJON, conseiller technique auprès de la CONAIE (Confédération des nationalités indiennes de l'Équateur).

Eric JULIEN, association Tchendukua (Colombie / France).

14 h 00 - 17 h 00

Salle G

FR

Séminaire Cidefe* : Les monnaies alternatives.

*Centre d'information, de documentation, d'études et de formation des élus

Cycle de formation ouvert librement au public du Forum

En ces temps de crise, les monnaies complémentaires et solidaires se développent. On en recense plus de 5 000 dans le monde et déjà quinze en France. Chacune d'entre elles constitue un autre moyen d'échanger des biens et des services, en dehors des circuits monétaires classiques, en ajoutant une dimension humaine et locale à l'échange et en refusant la spéculation, et l'enrichissement personnel. Face à la multitude d'initiatives locales en la matière, comment mesurer l'impact des projets ? Quels sont leurs limites actuelles et leurs facteurs de développement ?

INTERVENANT(E)S

Massimo AMATO, professeur associé de l'Université Boconi de Milan (Italie).

Marie FARE, chercheuse sur le fonctionnement de la monnaie, Université de Lyon ; groupe de travail sur *Les monnaies en débat*.

Jean-Paul PLA, élu de Toulouse et l'un des créateurs de la monnaie locale *Sol-Violette*.

C I D E F E

Avec plus de 32 années d'expériences, le **Cidefe** se veut le plus utile et efficace possible pour former, informer, accompagner les élus locaux pour et dans l'exercice de leur mandat électifs, mais aussi l'ensemble des acteurs des collectivités territoriales : personnels, associations, fondations, syndicats, chercheurs et citoyens. Empruntant les chemins de l'Éducation populaire, il affirme être une maison commune, solidaire et inventive, lieu de pensée d'un autre monde possible autour des axes structurants : les droits humains, le développement durable et solidaire, la démocratie participative.

Thème 2

Quelle égalité des êtres humains en temps de crise ?

SÉANCE PLÉNIÈRE

10 h 00 - 12 h 00

Salle 450



FR – EN – ES



Langue des signes FR

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en droits et en dignité, dit l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Mais si, en principe, le seul fait de naître humain accorde à chacun les mêmes droits et la même dignité, il n'en va pas de même dans la réalité des rapports sociaux. Si la différence est consubstantielle à l'humanité (entraînant parfois des inégalités), les inégalités civile, sociale et matérielle le sont de la plupart des sociétés humaines. Et, suivant que vous naissiez puissants ou misérables, à tel ou tel autre endroit de la planète, l'exercice de vos droits sera facilité ou, à l'inverse, contrarié par de multiples facteurs dont le pire est sans doute la volonté des plus favorisés de conserver leurs privilèges contre le reste de l'humanité. En dépit de toute fraternité. Or, dans le contexte de crise globale (économique et financière, sociale, environnementale, morale...) de ce début de XXI^e siècle, l'inégalité croissante des revenus et, surtout, des patrimoines ne fait que s'amplifier, avec une incontestable paupérisation et une précarisation d'une partie de plus en plus importante des populations, y compris dans les pays occidentaux, alors que les profits de l'industrie de la finance mondialisée n'ont jamais été aussi élevés. Dans les pays développés, ce sont des décennies de conquêtes sociales qui risquent ainsi d'être remises en cause avec, pour conséquence, des tensions sociétales qui - l'histoire l'a prouvé - font toujours le jeu des extrêmes et des ennemis de la liberté. Et même si le niveau de vie moyen continue de progresser, l'écart entre les salariés (qui vivent essentiellement de la location de leur force de travail) et ceux qui tirent profit de leur capital financier, intellectuel et/ou relationnel se creusent sans perspective de fin. Ce fossé, au fond duquel gît trop souvent l'espoir d'un environnement sain et préservé, est un obstacle dressé sur la voie du développement durable. Les droits de l'Homme, pourtant, rappellent à la fois l'idéal commun que l'humanité s'est fixé au sortir de la 2^e Guerre mondiale et la méthode pour l'atteindre...

INTERVENANT(E)S

Modérateur

David ELOY, rédacteur en chef du magazine *Altermondes* (France).

Rapporteur

José BENGUA, vice-président du Comité consultatif des droits de l'Homme des Nations unies (ONU / Chili).

Intervenant(e)s

ANAND S., directeur de *Navayana*, maison d'édition engagée dans la lutte contre le système des castes, membre d'Ashoka (Inde) : *Populations autochtones ; discriminations raciales, ethniques, socio-culturelles*.

Delphine BOUFFENIE, conseillère municipale de Nantes, vice-présidente du SPIDH Nantes – Pays de la Loire et de la commission *Inclusion sociale, démocratie participative et droits de l'Homme* de CGLU (Cités et gouvernements locaux unis) (France) : *L'action des collectivités locales contre les discriminations*.

Jean-Marie FARDEAU, directeur de Human Rights Watch France (bureau de Paris – France).

Régis de GOUTTES, membre du Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale, membre de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, 1^{er} avocat-général honoraire de la Cour de cassation (France) : *La lutte contre la propagation des discours de haine raciale ou ethnique et de la xénophobie*.

Yiorgos KAMINIS, maire d'Athènes, ancien Médiateur de la République Grecque (Grèce) : *La protection des migrants dans un monde en crise : l'exemple de la Grèce*.

Patrice MEYER-BISCH, responsable à l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'Homme de la Chaire UNESCO, de l'Université de Fribourg (Suisse) : *La culture (pourquoi ? pour qui ? et comment ?) au cœur du développement durable*.

Mandira SHARMA, avocate et militante des droits humains, fondatrice d'*Advocacy Forum* (Népal) : *Égalité hommes - femmes et accès de toutes et tous à la justice*.

ATELIERS

14 h 00 - 17 h 00

Salle 450

FR – EN

Droits des femmes et des filles dans le monde, condition du développement durable.

Proposition du Département de Loire Atlantique

Comment peut-on envisager un développement « durable » quand une immense partie des femmes de la planète ne parvient pas à obtenir et faire respecter ses droits les plus élémentaires : droits à la protection de l'intégrité physique et psychique, droits civils et politiques mais aussi économiques, sociaux et culturels ? Les inégalités sont criantes, et pas seulement dans les pays en voie développement !

- Les conditions de vie et/ou les obligations et empêchements opposés aux femmes et aux filles dans la sphère privée comme dans la sphère publique, ne sont-elles pas contradictoires avec le sens même du développement « durable » ?
- Comment les conventions internationales, ratifiées et signées par de nombreux pays agissent ou non sur la situation des femmes et des filles ?
- Dans un contexte de crise mondiale, on constate que les droits des femmes et des filles reculent dans les faits comme dans les préoccupations politiques et sociales. Comment, dans ce contexte, trouver les ressources politiques, humaines et financières pour continuer de promouvoir l'émancipation des filles de l'enfance et à l'âge adulte ? Quels leviers activer en dehors des seules solidarités des femmes entre elles ?
- Quelles alliances peuvent s'exercer entre les pays « du Nord » et les pays « du Sud » pour avancer sur la question universelle des droits des femmes ?

INTERVENANT(E)S

Modératrice

Elisabeth HOFMANN, enseignante-chercheuse à l'Université de Bordeaux III ; membre et ancienne coordinatrice de *Genre en Action*, réseau francophone international sur la thématique *Genre et développement* ; responsable de la Chaire Unesco sur la formation de professionnel-le-s du développement durable.

Intervenant(e)s

Jacqueline CADIO, présidente de l'association Solidarité Femmes de Loire-Atlantique (France).

Zakia DHIFAoui, enseignante et militante des droits de l'Homme (Tunisie).

Rkya MOUJOU, directrice de l'Union Action Féminine, Agadir (Maroc).

Cintia PIRES, juriste et thérapeute, à l'Institut Noos (ONG) à Rio de Janeiro (Brésil).

Mandira SHARMA, avocate et militante des droits humains, fondatrice d'*Advocacy Forum* (Népal).

Fatoumata SIRE DIAKITE, ancienne ambassadrice du Mali en République fédérale d'Allemagne, présidente de l'Association contre la traite des femmes.

Amina SOUSSI présidente de l'association *La Voix de la femme* de Madhia (Tunisie).

14 h 00 - 17 h 00

Salle 200

FR – EN

Les droits culturels, facteurs d'égalité et de développement.

Proposition de Trempolino (Nantes – France), de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'Homme – Chaire UNESCO, Université de Fribourg (Suisse), de CGLU (Agenda 21 de la Culture) et de la Ville de Nantes (France).

Il devrait être reconnu que chaque droit de l'Homme, en tant que conducteur de capacité (travail, santé, liberté d'expression, éducation...) est un facteur de développement durable ; parmi l'ensemble de ces droits, la fonction des droits culturels mérite une attention particulière : en tant que droit d'accès aux ressources culturelles appropriées, ils désignent les capacités nécessaires à exercer toutes les autres capacités, les savoirs nécessaires pour habiter son environnement, pour produire la nourriture, développer des soins, choisir la meilleure éducation ou le meilleur système politique. Quand le culturel n'est pas simplement oublié des logiques de développement, il est souvent présenté comme un quatrième pilier. Voilà qu'il apparaît au principe même des dynamiques de développement équilibré de toutes les ressources, humaines et non humaines.

1. Rechercher les ressources de l'égalité dans la diversité culturelle

Avant la Convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle de 2001, la diversité était considérée comme un danger pour l'universalité et l'égalité ; elle est comprise à présent comme son vivier : c'est dans la diversité des « écosystèmes culturels » qu'il convient de chercher les ressources pour respecter l'égalité des personnes et la valorisation de leurs milieux.

INTERVENANT(E)S

Jean-Louis JOSSIC, adjoint au maire de Nantes, délégué à la Culture (France).

Patrice MEYER-BISCH, coordonnateur de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'Homme, Chaire UNESCO, Université de Fribourg (Suisse).

2. Facteurs culturels et politiques du développement, quelles négociations ?

Les récents développements des droits culturels, au sein du système des droits de l'Homme, aux Nations unies en particulier, ouvrent de nouvelles voies d'action politique à toutes les échelles de la démocratie, en faveur des droits et des libertés de tous, en particulier de libertés plus instruites de leurs responsabilités.

Comment les citoyens peuvent-ils s'emparer des textes internationaux et nationaux sans en dévoyer malgré eux, le sens même et les valeurs intrinsèques, et au contraire en développant leurs potentiels ? Comment les initiatives croisent-elles les logiques territoriales et les problématiques spécifiques ou relevant de filières ? Comment les logiques de liberté individuelle et d'indépendance croisent-elles les valeurs collectives et le nécessaire équilibre dynamique des systèmes culturels, écologiques, économiques, politiques et sociaux ?

INTERVENANT(E)S

Jean BERTHINIER, adjoint au maire de Villeurbanne, chargé de la Démocratie locale et de la Lutte contre les discriminations (France).

Hélène COMBE DE LA FUENTE MARTINEZ, titulaire de la Chaire partenariale *Développement humain durable et Territoires*, déléguée générale de l'Observatoire de la décision publique (France).

Marianne PRODHOMME, adjointe de quartier de la Ville d'Angers, chargée de la Culture et de la Solidarité (France).

14 h 00 - 17 h 00

Salle 150

FR – EN – ES

Langue des signes FR

Pour une éducation inclusive

Proposition de l'Association des paralysés de France (APF) avec la Ville de Parme (projet Friendly Cities).

Transcription écrite des débats.

Le droit à l'éducation pour tous les enfants est proclamé dans l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948. Pourtant des millions d'enfants sont privés de ce droit, particulièrement ceux qui, en situation de handicap, forment le tiers des non scolarisés. Mais s'agit-il « d'intégrer » ces enfants en situation de handicap ou, plutôt, de trouver les moyens de l'« inclusion » de tous, concept qui s'inscrit en opposition au modèle traditionnel de l'intégration ? L'intégration, ce sont les citoyens qui s'adaptent au cadre sociétal ; alors que l'inclusion c'est la société qui s'adapte à ses citoyens, tous ses citoyens. L'inclusion est à la fois un processus et un objectif qui ne peuvent se résumer à une question de lutte contre les inégalités ou contre les discriminations. L'inclusion concerne l'ensemble des citoyens. C'est une nouvelle façon de penser la société, le vivre-ensemble. L'inclusion c'est choisir une société qui se conçoit pour tous, s'adapte à tous, quelles que soient les différences : « *Tendre vers une société inclusive constitue le fondement même du développement social durable (...)* » (Conférence internationale de l'éducation de l'UNESCO, 2008). Alors, comment peut-on développer une éducation de qualité inclusive dont le but ultime est d'en finir avec toute forme de discrimination et de favoriser la cohésion sociale : enfants des rues, enfants roms, enfants en situation de handicap, tous ont droit à cette éducation inclusive qui s'adapte à leur spécificité.

INTERVENANT(E)S

Modérateur

Grégoire CHARMOIS, directeur de la délégation départementale de Loire-Atlantique de l'Association des Paralysés de France / APF (France).

Intervenant(e)s

Philippe MIET, délégué permanent du Conseil Français des personnes handicapées pour les questions européennes (CFHE). *Introduction : les enjeux de l'école pour tous à travers le monde, au regard des conventions des Nations unies sur les droits de l'enfant et sur les droits des personnes handicapées.*

Albert PREVOS, Inspecteur général de l'Éducation nationale, administrateur de l'APAJH : *Les approches de l'éducation inclusive.*

Initiatives d'éducation inclusive :

Benedetta SQUARCIA, responsable de la politique en faveur des handicapés, Ville de Parme (Italie).

Ecaterina VRASMAS, présidente de l'association RENINCO et professeur à l'université de Bucarest : *L'inclusion des jeunes Roms* (Roumanie).

Miro GRIFFITHS, membre de l'ONG britannique *Alliance of Inclusive Education* et membre du British Council (<http://miroconsultancy.com>).

14 h 00 - 17 h 00

Salle I

FR – EN

Quelle protection des migrants dans un contexte de crise ?

Avec l'association **RIVES** (Réseaux internationaux de valorisation de l'enseignement supérieur / France)

Alors que la mondialisation économique repose sur la libre circulation des biens, des marchandises et sur la déréglementation des transactions financières internationales, la liberté de circulation des humains – pourtant inscrite dans la Charte des droits de l'Homme des Nations unies - se heurte à des lois migratoires nationales ou régionales de plus en plus restrictives exposant nombre de migrants à des situations toujours plus complexes et dangereuses. De plus, la crise financière qui a fragilisé les économies de certains pays occidentaux, au Sud de l'Europe notamment, a eu pour conséquence une recrudescence des expressions xénophobes et racistes. Dans les pires des cas, des mouvements politiques d'extrême-droite ont cautionné - quand ils ne les ont pas eux-mêmes suscitées - des violences physiques contre des immigrés allant jusqu'au meurtre d'individus. Dans ce contexte, cet atelier s'intéressera aux causes des migrations - migrants économiques, migrants climatiques, migrants « intérieurs », réfugiés, apatrides... - en s'interrogeant sur l'impact réel de ces phénomènes tant dans les pays d'origine que d'arrivée, et sur les politiques à mettre en œuvre, y compris au niveau local, pour répondre à ces défis dans une perspective de développement, d'intégration et de respect des droits des migrants.

INTERVENANT(E)S

Modérateur

Xavier GUILLAUMA, trésorier et membre du conseil d'administration de RIVES, membre du bureau exécutif d'Amnesty International France, ou **François LEFEBVRE**, professeur honoraire de l'Université de Nantes, ancien conseiller du président de l'Université pour la valorisation de la recherche, actuel conseiller pour le développement auprès du président de RIVES.

Intervenant(e)s

Christos CHOMENIDIS, avocat puis journaliste et auteur littéraire (Grèce) : *Le Jeune Sage* (Seuil 1997), *La Hauteur des circonstances* (Seuil 1998), *La voix volée* (Seuil 2003).

Ousmane DIARRA, président de l'Association des Maliens expulsés / AME (Mali).

Marie HOLZMAN, sinologue, enseignante, présidente de *Solidarité Chine* (France) : *les « mingongs », migrants de l'intérieur en Chine.*

Yiorgos KAMINIS, maire d'Athènes, ancien Médiateur de la République Hellénique (Grèce).

Ndeye Dieynaba NDAYE, doctorante à l'Université de Strasbourg, membre de la Ligue des droits et libertés du Canada – section de Québec, membre du RAFET / Réseau africain des femmes travailleuses, Dakar (Sénégal).

Nathalie NUNES, doctorante à l'Université de Coïmbra (Portugal), membre du Conseil d'administration de RIVES (France).

Chao-Hua WANG, chercheuse invitée à l'Institut d'études avancées de Nantes (Chine).

Htoo CHIT, directeur exécutif de la Fondation pour l'Éducation et le Développement (FED / Birmanie).

14 h 00 - 17 h 00

Salle KL

FR - EN

Accès à la justice : une obligation pour préserver la paix comme l'environnement.

Avec la participation de : **Avocats sans frontières (France), Secours catholique (France et République démocratique du Congo) / Cohérence Rio+20 (France)**

Face aux violations des droits, l'accès à la justice et la lutte contre l'impunité sont des impératifs pour assurer l'égalité entre les êtres humains et la cohésion sociale. La multiplication des scandales relatifs à des questions de santé publique ou de santé au travail (amiante), mais aussi les crimes commis – parfois dans le cadre de conflits armés – pour l'appropriation de richesses naturelles ont incité les victimes à se mobiliser pour faire valoir leurs droits et incriminer les responsables. Les débats actuels autour du développement durable amènent aussi à s'interroger sur l'existence d'un crime d'écocide et, donc, sur les responsabilités humaines dans les atteintes à l'équilibre de la biosphère qui compromettent les bonnes conditions d'existence de l'humanité aujourd'hui et, surtout, demain... Cet atelier s'intéressera donc aux moyens d'accès à la justice, telle que définis notamment par la Convention d'Aarhus (1998), et aux instances existantes pour faire valoir les droits de chacun, de façon juste et équitable en fonction de la nature des crimes commis.

INTERVENANT(E)S

Modérateur

Antoine SONDAG, responsable Études et recherches internationales du Secours Catholique (France).

Intervenant(e)s

François CANTIER, avocat, président d'honneur d'Avocats sans frontières (France).

Deogratias MULINGI, Commission Diocésaine « Justice et Paix » de Bukavu, coordonnateur de la mission d'observateurs nationaux déployés par l'Eglise catholique dans les provinces du Nord Kivu, Sud Kivu et le Maniema pendant les élections présidentielles et législatives de novembre 2012 (République démocratique du Congo).

Kirsten MEERSSCHAERT, coordinatrice pour l'Europe de la *Coalition pour la Cour pénale internationale* (coalition de 2500 organisations de la société civile du monde entier).

Alfredo PENA VEGA, directeur scientifique de l'Institut international de recherche politique de civilisation : *Le Tribunal pour les crimes contre la nature et le futur de l'humanité*, <http://www.tribunal-nature.org/>.

Patricia SAVIN, avocate, membre du bureau du Conseil national des barreaux (France).

Jean-Paul TEISSONNIERE, avocat de l'Association des victimes de l'amiante (France).

Marta ZOGBI, chef de projet *Défenseurs des droits de l'Homme et environnement – Amis de la terre International*.

14 h 00 - 17 h 00

Salle M

FR

L'habitat : de l'exclusion à l'innovation ?

Avec : **Les Cré'Alters, Centre interculturel de documentation de Nantes, Les Badauds associés (France)**

Certaines populations – parfois sur des bases ethniques ou communautaires – sont victimes d'exclusion et de discriminations, les empêchant de jouir de leurs droits (au logement, accès à l'éducation pour les enfants, au travail...) et minant la cohésion sociale et le « bien vivre ensemble ». En présentant des initiatives qui, parfois de façon décalée, permettent de combiner lutte contre l'exclusion, développement durable et intégration sociale, cet atelier se proposera d'étudier les discriminations dont font encore l'objet certaines populations ainsi que des projets qui tentent d'y remédier, que ce soit par la construction de logements sociaux écologiques (Projet Eco'r'home) ou bien par la sensibilisation aux gestes éco-responsables à destination de populations marginalisées.

INTERVENANT(E)S

Modérateur

Gaëtan BOURDIN, directeur de Les Badauds associés (France).

Intervenant(e)s

Pierrick BEILLEVAIRE, co-gérant de la société IN SITU - Architecture et Environnement (Nantes - France).

Aïcha BOUTALEB, présidente du Centre interculturel de documentation / CID - Nantes (France).

Rémi ECOMARD, chargé de mission habitat à l'ADGVC 44 / Association départementale Gens du voyage citoyens de Loire-Atlantique (France).

Florian JEHANNO, association Les Cré'Alters (Nantes - France).

Louis-Marie LE ROUZIC, doctorant CRDEI, Université de Bordeaux Montesquieu (France).

Bernard PLUCHON, docteur en sociologie, administrateur et formateur à la FNASAT / Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tziganes et les Gens du voyage (France).

Michal SLADEK, chargé de mission « People in need » (Slovaquie).

AGORA

18 h 30 - 21 h 00

Salle 450

FR - EN

Testez votre citoyenneté en 30 questions !

Mise en situation et débat sur les examens de citoyenneté pour la naturalisation

Proposé par le programme *Dynamiques citoyennes en Europe* (France)

Début 2012, la France a étudié la mise en place d'un test de citoyenneté comme préalable à la naturalisation. Plusieurs de ses voisins européens ont adopté de telles épreuves, qui évaluent les candidats sur leur niveau de connaissance de l'histoire, des valeurs et de la société du pays d'accueil. Perçues à tort ou à raison comme un durcissement des conditions d'accès à la nationalité, ces procédures d'accès à la citoyenneté soulèvent des interrogations quant à leur fonctionnement et leur finalité.

Afin d'informer le grand public de l'existence et du contenu de ces tests, le programme de recherche *Dynamiques Citoyennes en Europe* (DCIE) organise un test de citoyenneté « grandeur nature », à l'occasion du Forum mondial des droits de l'Homme de Nantes. Ce test reprend les thématiques sur lesquelles sont questionnés les candidats de trois pays (France, Espagne, Royaume-Uni) afin de souligner les divergences de vision de l'accès à la citoyenneté. Cette mise en situation, suivie d'un débat, aura également pour but de sensibiliser les citoyens en leur faisant vivre personnellement une expérience à laquelle est confronté un candidat à la naturalisation.

Le programme Dynamiques Citoyennes en Europe (DCIE), financé par la Région Pays de la Loire, regroupe les travaux de plusieurs laboratoires des Universités de Nantes, Angers et Le Mans. Son objectif est d'organiser un réseau de chercheurs étudiant de manière pluridisciplinaire les évolutions de la citoyenneté et de ses manifestations en Europe.

18 h 30 - 21 h 00

Salle 300

FR

En quoi le droit des femmes et l'égalité de genre sont-ils des fondamentaux du progrès social ?

Proposition du Département de Loire-Atlantique

L'exemple de l'évolution du rôle des femmes en Tunisie et au Maroc et de la reconnaissance de leur rôle par la société toute entière. Majoritairement actrices du développement de leur pays, dans les domaines de la protection de l'enfance, du handicap, de la lutte contre la violence conjugale et contre toutes les formes d'exclusion, les femmes ne sont pourtant pas ou peu représentées dans les instances décisionnelles sur le plan politique et économique. Les combats qu'elles mènent peinent à s'inscrire de façon durable dans les politiques de leurs pays. Pourtant depuis toujours, les femmes sont engagées dans les processus de changements.

- Quelle place les femmes tiennent-elles en Tunisie et au Maroc ? Quelles évolutions a-t-on constaté pendant et après le printemps arabe ?

- Comment les femmes, seules ou à travers leurs organisations, parviennent-elles à faire reconnaître leur place dans la société ? Quels sont leurs soutiens et leurs relais politiques ?
- Quelle place leur est aujourd'hui accordée ? Comment leur expertise dans les différents secteurs de la société (économique, politique, social...) est-elle prise en compte dans la construction des politiques au niveau local et au niveau national ?
- Comment les actions menées par les femmes trouvent-elles des résonances au plan international ?

INTERVENANT(E)S

Modératrice

Marina GUSEVA, manager au sein du cabinet ENEIS Conseil.

Intervenant(e)s

Zohra BIBOU, coordinatrice de la plate forme sociale d'Agadir (Maroc).

Jacqueline CADIO, présidente de l'Association Solidarité Femmes de Loire-Atlantique (France).

Philippe GROSVLET, président du Conseil général de Loire-Atlantique (France). *Sous réserve.*

Amina SOUSSI, présidente de l'association *La Voix de la femme* de Madhia (Tunisie).

Omar OUCHCHIK, président de la commune d'Ait Amira, province de Chtouka Aït Baha (Maroc).

Fabienne PADOVANI, vice-présidente du Conseil général de Loire-Atlantique, déléguée à l'égalité des droits, à la petite enfance, aux familles et à la solidarité internationale (France).

Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre des Droits des femmes, porte-parole du Gouvernement (France). *Sous réserve.*

18 h 30 - 21 h 00

Salle 200



Solidarité Internationale et engagement des jeunes : jeunesse volontaire pour la Palestine.

Table ronde animée et conduite par : CEMEA Pays de la Loire, FAL 44, France Volontaires

A partir du témoignage de dix jeunes en *service civique* de l'agglomération nantaise qui ont séjourné en Palestine pendant dix semaines, et avec les témoignages d'élus palestiniens (Abu Dis) et d'élus français des communes de Bouguenais, Rezé et Saint-Herblain (sous réserve) de l'agglomération nantaise, l'objectif est d'aborder les points suivants :

- La question des droits de l'Homme en Palestine (analyse à la suite de la visite de dix semaines du pays) ;
- Quelle solidarité possible ?
- Quel lien entre cette solidarité et les politiques de coopération décentralisée ?
- Quelles envies d'engagement au retour de telles expériences ?

INTERVENANT(E)S

En présence de

Adel SALAH, maire d'Abu Dis (juridiction civile de l'autorité palestinienne).

Philippe PAPIN, conseiller régional, vice-président de la Commission Europe, International et Inter-régional du Conseil régional des Pays de la Loire.

18 h 30 - 21 h 00

Salle 150



Immolations au Tibet : pourquoi ?

La situation des droits de l'Homme au Tibet

Proposition de l'association Tibet – Enfants de l'espoir (Nantes)

Conférence de **Ngodup DORJEE**, représentant officiel du Dalaï-Lama auprès de l'Union européenne (Bureau du Tibet à Bruxelles).

18 h 30 - 21 h 00

Grande halle – R 0



FR

Focus sur la situation des droits de l'Homme en Tunisie

Après avoir chassé Ben Ali du pouvoir en janvier 2011 et avoir ainsi été à l'origine d'un « printemps arabe », déjà « archivé » dans les rayons de l'Histoire, le peuple tunisien s'interroge sur son avenir entre l'inspiration religieuse du parti majoritaire à l'assemblée et la revendication d'une démocratie laïque assurant une pleine liberté d'opinions religieuses, philosophiques et politiques et une totale liberté d'expression. Alors qu'une nouvelle Constitution se prépare qui pourrait déterminer une date pour des élections présidentielles et législatives, quelle analyse peut-on faire de la situation tunisienne au regard des droits de l'Homme ?

INTERVENANT(E)S

Modératrice

Sabah RAMANI, journaliste, *Reporters Citoyens*. Sous réserve.

Intervenant(e)s

Zakia DHIFAOU, enseignante et militante des droits de l'Homme (Tunisie).

Jean-Noël GAULTIER, conseiller régional, président de la Commission Europe, International, Inter-régional, avec **Hedia MANAI-BAUCHET**, conseillère régionale Conseil régional des Pays de la Loire (France).

Adnane HAJJI, syndicaliste et militant des droits de l'Homme, Bassin minier de Gafsa / Redeyef (Tunisie).

Imad KHILLO, maître de conférence en droit public, Institut d'études politiques de Grenoble, auteur de *Les droits de la femme à la frontière du droit international et du droit interne inspiré par l'Islam : les cas des pays arabes*, Presses universitaires Aix – Marseille, 2009 (France).

Pr Mohamed Larbi BOUGUERRA, membre de l'Académie tunisienne des Sciences, des Arts et des Lettres Bait al Hikma (Carthage), membre de l'Académie de l'Eau de Nanterre (France / Tunisie).

Hassen MOANES, maître-assistant en droit public à l'Université de Monastir (Faculté des sciences économiques et de gestion de Mahdia).

Ahmed REJEB SFAR, association *Transparence* de Madhia (Tunisie).

Erige SEHIRI, journaliste pour le site *Nawaat* (Tunisie).

18 h 30 - 21 h 00

Salle BC



FR

Focus sur la situation des droits de l'Homme au Mali

La situation des droits de l'Homme au Mali dans le contexte du conflit en cours, dans la perspective du retour à l'État de droit et du rétablissement de son intégrité territoriale.

INTERVENANT(E)S

Ousmane DIARRA, président de l'AME (Association des Maliens expulsés).

Bertrand GALLET, directeur général de Cités Unies France.

Alioune GUEYE, président du Réseau Ouest Africain des jeunes leaders des Nations unies pour l'atteinte des OMD (ROJALNU/OMD), membre de la Commission *Dialogue et réconciliation* (Mali).

Oumou Sali SECK, maire de Goundam (seule femme maire au nord du Mali).

Fatoumata SIRÉ DIAKITÉ, ancien ambassadeur, présidente de la Coalition contre le trafic des femmes (CATW Afrique), fondatrice et présidente de l'Association pour le progrès et la défense des droits des femmes (APDF).

Ina SY, conseillère régionale, secrétaire de la Commission Europe, International, Inter-régional, Conseil régional des Pays de la Loire (France).

Adam THIAM, journaliste au *Républicain* de Bamako. Sous réserve.

18 h 30 - 21 h 00

Salle I



FR

Vivre avec l'Autre : heureusement différents.

De l'international au local, du local à l'international

Proposition du Collectif Droits pour l'Humanité (Nantes, France) avec les associations et collectifs : Amnesty International, CEECS, CLGBT, Collectif Romeurope, Gens du voyage, GASProm, LDH, MRAP, UCIJ...

Les organisations présentes dans le Collectif *Droits pour l'Humanité* travaillent au respect et à la promotion des droits universels. Dans cette perspective, avec des collectifs locaux composés d'organisations et de citoyen·nes, elles proposent, en s'appuyant sur plusieurs actions de terrain, de débattre avec le public des avancées, des freins et de ce qui est à faire. Elles souhaitent examiner comment les différents niveaux – local, national et international – s'articulent et permettent de construire des perspectives d'avenir.

INTERVENANT(E)S

Intervenant(e)s

Introduction par **un·e représentant·e du Collectif Droits pour l'Humanité.**

Manuel DEMESTRE pour les Gens du voyage (France).

Robert GOURAUD pour le Collectif *Romeurope* agglomération nantaise (France).

Martine LETELLIER pour le Centre Lesbien, gay, bi et trans (LGBT) (France).

Annie RICHARD pour le Collectif Uni-es Contre une Immigration Jetable (France).

18 h 30 - 21 h 00

Salle KL



FR

Quand la mobilisation citoyenne fonctionne : l'exemple du combat sud-africain pour l'accès de tous aux anti-rétroviraux génériques

Soirée ciné-débat proposée par les associations Ubumi, Casa Africa, Médecins du Monde, Maison des Citoyens du Monde...

Diffusion du film **TAC, Taking Haart** suivie d'un débat en présence de **Philippe RIVIÈRE**, journaliste au *Monde Diplomatique*, et **Céline GRILLON**, chargée de plaidoyer international à Act Up.

Résumé du film : Depuis la fin de l'apartheid et l'avènement de la démocratie en Afrique du Sud, pour la première fois de toute son histoire, la nation arc-en-ciel offre les mêmes droits à tous ses citoyens, qu'ils soient riches ou pauvres, Blancs, Noirs, Indiens ou Métis. C'est ainsi que, s'appuyant sur leur Constitution (l'une des plus libérales au monde), les citoyens de cette jeune démocratie très touchée par le sida, vont utiliser tous les moyens et les droits nouvellement acquis pour faire pression sur leur gouvernement et permettre l'accès de tous aux traitements anti-rétroviraux génériques. Face à des gouvernants sourds à leurs revendications, aveugles à la contamination galopante de la société sud-africaine par le virus, face à de puissants laboratoires pharmaceutiques, et devant l'existence des brevets rendant impossible l'accès aux génériques, la société civile, au prix d'une longue lutte parfois désespérante, a eu gain de cause !

Thème 3

Quels territoires pour demain ? Pour des politiques publiques basées sur les droits de l'Homme, pour la citoyenneté de tous et pour une démocratie renforcée.

SÉANCE PLÉNIÈRE

10 h 00 - 12 h 00

Salle 450

FR – EN – ES

Langue des signes FR

Il est admis désormais que les gouvernements locaux sont des acteurs clés de l'effectivité des droits de l'Homme, à l'échelle locale comme internationale. Dans la mise en œuvre des politiques publiques locales de chaque collectivité locale, comme dans les travaux auxquels elles participent au sein de réseaux mondiaux comme *Cités et gouvernements locaux unis* (CGLU) ou à travers leur représentation au niveau régional, par exemple dans le *Congrès des pouvoirs locaux et régionaux* du Conseil de l'Europe. Cette revendication, dans une dynamique de responsabilité, des droits de l'Homme par les gouvernements locaux, dans un domaine qui constituait initialement le pré-carré des États souverains, est sans doute la démonstration d'une nouvelle lecture des droits de l'Homme, par laquelle l'universalité se fait réalité au quotidien. C'est ce que rappelait Emmanuel Decaux dans son rapport final du 2^e Forum mondial des droits de l'Homme de Nantes en juillet 2006 : « *Une nouvelle lecture des droits de l'Homme s'impose ainsi, au-delà de l'État, non pour diaboliser l'État qui reste le meilleur garant de la sécurité juridique et de la solidarité nationale, mais pour aller plus loin, avec des droits de l'Homme sans rivages, sans murs, ni barrières...* ». Dans cet esprit, la *Charte-agenda mondiale des droits de l'Homme dans la Cité* a été adoptée par CGLU en décembre 2011 comme un outil commun à la portée des collectivités locales adhérentes : elle propose des plans d'action pour chaque droit énoncé. Le droit à un développement urbain durable est de ceux-là. Il reste désormais à mettre en commun et à analyser collectivement les expériences, les politiques locales menées sur le territoire de chacune comme, ailleurs, en coopération décentralisée. Pour la citoyenneté de tous et une démocratie renforcée.

INTERVENANT(E)S

Modérateur

Jean DUMONTEIL, directeur de *La lettre du secteur public* (France).

Rapporteur

Hélène COMBE DE LA FUENTE MARTINEZ, titulaire de la Chaire partenariale *Développement humain durable et Territoires*, déléguée générale de l'Observatoire de la décision publique (France).

Intervenant(e)s

Yoro BA, adjoint au maire de Dakar chargé de la coopération décentralisée, représentant Khalifa Ababacar SALL, maire de Dakar, président de *Cités et gouvernements locaux unis – Afrique* (Sénégal) : *Réseaux de villes au Sud, un outil au service du développement durable*.

Maud LELIEVRE, conseillère chargée des relations avec les associations environnementales, de la biodiversité et de la protection des milieux naturels, cabinet du ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, ancienne déléguée générale de l'association des *Éco-maires* (France).

Marc PALLEMAERTS, rapporteur spécial des Nations unies sur les incidences sur les droits de l'Homme de la gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des produits et déchets dangereux (Belgique) : *Le droit à un environnement sain : un enjeu territorial*.

Sylvie PAQUEROT, Professeure agrégée, directrice adjointe de l'École d'études politiques et membre du Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne / CREDP de l'Université d'Ottawa et membre du Réseau d'étude sur la Globalisation, la Gouvernance Internationale et les Mutations de l'État et des Nations / REGIMEN (Canada) : *Droit à l'eau et à l'assainissement : rôle et responsabilité des autorités locales*.

Kyung-seo PARK, ancien ambassadeur des droits de l'Homme de la République de Corée, co-président du comité de pilotage du Forum mondial des villes pour les droits de l'Homme de Gwangju (Corée du sud) : *Les pouvoirs locaux, acteur des droits de l'Homme : une conscience universelle ?*

Bruno REBELLE, directeur de *Transitions*, ancien responsable de Greenpeace France et International, membre du comité de pilotage du débat national sur la transition énergétique, président de *Planète Urgence* (France) : *Élaboration concertée des politiques publiques territoriales en matière de développement durable*.

ZHOU Hongling, directeur de l'institut de l'éducation civile Xin Shidai de Beijing (Chine) : *La médiation dans les conflits environnementaux en Chine*.

SÉANCE SPÉCIALE

14 h 00 - 17 h 00

Salle 450

FR

L'Europe, territoire de libertés et de droits ?

Regards citoyens des collégien-ne-s de Loire-Atlantique

L'Union européenne protège ses citoyens par la Charte des droits fondamentaux qui garantit juridiquement les libertés individuelles et collectives. En cette période où de nombreuses populations civiles dans le monde subissent des guerres, exactions, dictatures, famines, le Département de Loire-Atlantique, en partenariat avec la Maison de l'Europe à Nantes, a souhaité questionner les collégien-ne-s de Loire-Atlantique sur la façon dont l'Europe, d'hier à aujourd'hui et pour demain, traite et garantit les droits fondamentaux de chacun de ses citoyens. En inscrivant cette rencontre dans le cadre des débats du Forum mondial des droits de l'Homme, le Département de Loire-Atlantique et la Maison de l'Europe à Nantes placent les collégiens en citoyens européens responsables pour contribuer à diffuser les bonnes pratiques pour toujours plus de démocratie.

En présence de **Sylvie GOULARD**, députée européenne (commission des Affaires économiques et monétaires), co-auteur avec Mario MONTI de *De la démocratie en Europe*. Voir plus loin (Flammarion, 2012). Ouvert au public du Forum.

ATELIERS

14 h 00 - 17 h 00

Salle 300

FR - EN - ES

Pour une approche territoriale de la démocratie et des droits humains

Atelier en deux parties proposé par le Département de Loire-Atlantique et le think tank *Global Local Forum (GLF)* avec la participation du club *Vers la République des territoires (VRDT)*.

1. Existe-t-il un droit international à la démocratie, y compris au niveau local ?

Le respect, la protection et la mise en œuvre des droits de l'Homme – définis au niveau international – contribuent-ils à renforcer la démocratie locale ? Comment mettre en œuvre localement des droits universels et quelles sont alors les incidences en terme de démocratie ? Les collectivités locales contribuent-elles à la reconnaissance des droits universels et, ce faisant, à l'émergence d'une démocratie mondiale ? Les autorités locales ont-elles la possibilité de participer aux négociations internationales portant sur des problématiques « globales » telles que la protection des droits humains, le développement durable...?

INTERVENANT(E)S

Modérateur

Jean DUMONTEIL, directeur de la Lettre du secteur public.

Intervenant(e)s

Catherine LE BRIS, chargée de recherche au CNRS / UMR de droit comparé de Paris (France).

Olga JOHNSON, déléguée générale du GLF (France / Bénin).

Gwendal ROUILLARD, député du Morbihan et président de VRDT (France) ou **Alain HOULOU**, délégué général de VRDT.

Abdoulaye SENE, président du GLF, membre et ancien président du Conseil régional de la région de Fatick, ancien secrétaire général de l'association des élus locaux du Sénégal.

2. Le printemps arabe comme nouvelle pratique de la gouvernance démocratique territoriale ?

Nombreux sont les pays, notamment dans le monde arabe, en phase de construction démocratique.

- Quels sont les principes qui président à la construction d'un processus démocratique impliquant tous les acteur-trice-s, citoyen-e-s, économiques, élu-e-s, société civile ?
- Quelles actions peuvent être mises en œuvre, afin d'assurer l'accès de tou-te-s aux postes de décision et à la pleine participation à la vie politique, économique et associative ?

- Comment les aspirations démocratiques nées du « printemps arabe » peuvent-elles se construire dans le cadre des partenariats locaux et internationaux entre citoyen-ne-s et élu-e-s des villes et Cités Unies ?

INTERVENANT(E)S

Mohamed CHAREF président de la Commission régionale *Droits de l'Homme* pour la région du Souss Massa , Agadir (Maroc).

Bertrand GALLET, directeur général de Cités Unies France.

Hassen MOANES, maître-assistant en droit public Université de Monastir (Faculté des sciences économiques et de gestion de Mahdia (Tunisie).

Fabienne PADOVANI, vice-présidente du Conseil général de Loire-Atlantique, déléguée à l'égalité des droits, à la petite enfance, aux familles et à la Solidarité internationale (France).

14 h 00 - 17 h 00

Salle 200

FR - EN - ES

Droit à l'eau et à l'assainissement

Deux visions de l'eau s'opposent : celle qui la considère d'abord comme un bien marchand et celle qui voit, dans l'accès à l'eau potable, un droit humain fondamental parce qu'elle est nécessaire à la vie. L'Assemblée générale des Nations unies a affirmé l'existence d'un droit à l'eau et reconnu cette ressource comme un bien commun de l'humanité. Pour autant, l'appropriation et le contrôle de l'eau, inégalement répartie sur les différents continents et au sein même de certaines entités territoriales, en font un enjeu à la fois économique et politique. Afin d'assurer une meilleure distribution de l'eau au plus grand nombre au niveau local, les États transfèrent de plus en plus leur compétence sur l'eau et l'assainissement aux autorités locales, transfert qui n'est pas toujours accompagné d'un soutien financier. Face à cette difficulté, les responsables politiques doivent s'interroger sur le mode de distribution de l'eau qu'ils souhaitent mettre en œuvre sur leur territoire : régie publique, régie privée, partenariats publics/ privés... Quels sont les modèles permettant à la fois de respecter un droit à l'eau tout en assurant un service de qualité au plus grand nombre ? Peut-on fixer un prix à l'eau ?

INTERVENANT(E)S

Modérateur

Bernard VRIGNON, président de la Maison des citoyens du monde de Nantes (France).

Intervenant(e)s

Pr Mohamed Larbi BOUGUERRA, membre de l'Académie tunisienne des Sciences, des Arts et des Lettres Bait al Hikma (Carthage), membre de l'Académie de l'Eau de Nanterre (France / Tunisie).

Javier ECHAIDE, professeur de droit international public, Université de Buenos Aires (Argentine).

Carola FISCHBACH-PYTTEL, secrétaire générale de la Fédération syndicale européenne des services publics (Union européenne).

Florence HIGUET, Institut européen sur la politique de l'eau (IERPE) : *Le rapport mondial en ligne sur le droit à l'eau* (RAMPEDRE) : <http://www.rampedre.net>.

Victor Hugo JIJON, conseiller technique auprès de la CONAIE (Confédération des nationalités indiennes de l'Équateur).

Alain MARBOEUF, chef du projet Nanjakana à Madagascar et **Jean-Yves RETIERE**, délégué ESF (Electriciens sans frontières) des Pays de la Loire (France).

Sylvie PAQUEROT, Professeure agrégée, directrice adjointe de l'École d'études politiques et membre du Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne / CREDP de l'Université d'Ottawa et membre du Réseau d'étude sur la Globalisation, la Gouvernance Internationale et les Mutations de l'État et des Nations / REGIMEN (Canada) : *Droit à l'eau et à l'assainissement : rôle et responsabilité des autorités locales*.

Gérard PAYEN, Président d'Aquafed, la Fédération internationale des opérateurs privés des services d'eau et d'assainissement (France). *Sous réserve*.

Emmanuel POILANE, directeur de France Libertés - Fondation Danielle Mitterrand (France).

Patrick RIMBERT, vice-président délégué de Nantes Métropole, maire de Nantes (France) ;

14 h 00 - 17 h 00

Salle 150

FR - EN - ES

La coopération décentralisée comme outil innovant au service du développement de politiques publiques locales favorisant l'accès aux droits, la gouvernance locale démocratique et l'État de droit

Proposition du COSI / Forum réfugiés (Lyon, France) avec la Plateforme Rhône-Alpes État de droit et la participation du Conseil régional des Pays de la Loire.

Parmi les principes affichés par les collectivités locales françaises lorsqu'elles s'engagent à l'international, la promotion des droits de l'Homme est rarement mise en avant. D'abord, parce qu'il s'agit d'un sujet politique parfois sensible, ensuite, parce que le renforcement de l'État de droit et de la gouvernance démocratique est considéré comme relevant de la coopération d'État à État, et que la promotion et la défense des droits humains comme relevant de l'action des ONG. Or, en orientant naturellement leurs actions à l'international sur la base de leurs compétences traditionnelles (eau et assainissement, santé, éducation, culture...), les collectivités locales françaises contribuent à ce que les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux soient accessibles à un plus grand nombre. Comme entités décentralisées traduisant des formes variées de démocratie locale, elles sont en mesure d'entrer dans un dialogue fructueux avec leurs partenaires en matière de décentralisation et d'une gouvernance démocratique respectant la règle de droit – bref de création de conditions favorables à l'accès aux droits fondamentaux. Les collectivités locales ont elles aussi un rôle à jouer en matière de promotion des droits de l'Homme au niveau local dans leur politique de coopération. L'objectif de l'atelier est d'initier un dialogue entre acteurs d'ici et là-bas sur cette approche et de partager des initiatives, des outils et bonnes pratiques favorisant l'effectivité des droits fondamentaux dans les projets de coopération décentralisée.

INTERVENANT(E)S

Modérateur

Forum réfugiés - Cosi (**Nadine CAMP** ou **Jean-François PLOQUIN**)

Intervenant(e)s

1. Genèse et présentation de la démarche pour une prise en compte des droits de l'Homme et de la gouvernance locale démocratique dans les projets de coopération décentralisée :

Jean-François PLOQUIN ou **Nadine CAMP** ou **Marie BELLON** Forum réfugiés - Cosi).

2. Les attentes des acteurs de terrain :

Leurs points de vue sur la démarche ; ce qu'ils attendent de la coopération décentralisée quant à l'amélioration de l'accès aux droits et de la gouvernance locale démocratique sur leurs territoires :

Levon BARSEGHYAN, *Journalist Club Asparez*, association de la société civile (Arménie). *Sous réserve.*

Un partenaire de la société civile (Tunisie). *Sous réserve.*

3. Les expériences de collectivités françaises :

Présentation des outils et des pratiques de coopération décentralisée susceptibles de favoriser un meilleur accès aux droits des populations des territoires partenaires. En quoi les pratiques ou les expériences de leurs partenaires les amènent à questionner leurs politiques publiques locales chez elles.

Véronique MOREIRA ou **Anna FIORINI**, Région Rhône-Alpes (France). *Sous réserve.*

Jean-Noël GAULTIER, conseiller régional, président de la Commission Europe, International, Inter-régional, Conseil régional des Pays de la Loire Région Pays de la Loire (France).

Frédéric DESHAYES, Ville de Romans sur Isère (France), sous réserve.

Eric RECOURA, Ville de Grenoble, ou **Amar THIOUNE**, Conseil Général de l'Isère (France). *Sous réserve.*

14 h 00 - 17 h 00

Grande halle - R 0

FR - EN - ES

Face aux défis métropolitains, quelles réponses pour un droit à la centralité pour toutes et tous ? Expériences de pouvoirs locaux et d'acteurs des métropoles.

Proposition de la Ville de Nanterre, membre de la commission *Inclusion sociale, Démocratie participative et Droits de l'Homme* de CGLU (Cités et gouvernements locaux unis) et du réseau Forum des autorités locales de périphérie (FAL-P)

Dans un monde toujours plus urbain, les territoires de périphérie urbaine concentrent des enjeux primordiaux pour l'évolution des métropoles, souvent marquées par des inégalités renforcées du fait de la ségrégation sociale et les discriminations, surtout dans un contexte de crise systémique. Ces territoires sont marqués par un polycentrisme : ils sont divers et multiformes car chaque résident est, de plus en plus et tout à la fois, habitant de sa rue, de son quartier, de sa ville et du monde. Et, pourtant, ils forment un « tout » qui doit être assumé comme tel car c'est ce « tout » qui rend le mieux compte du nécessaire rapport entre l'histoire - politique, sociale, économique, urbaine, culturelle, sportive... - des différentes échelles de territoire et l'essence de la métropole d'aujourd'hui. Aucun projet de région métropolitaine solidaire, démocratique et durable ne peut s'élaborer et être viable sans tenir compte des périphéries, de leurs autorités locales, de leurs élus, de leurs citoyens, avec leurs identités, leurs pratiques et leurs aspirations. L'objectif de cet atelier est d'échanger entre pouvoirs locaux, chercheurs et société civile sur les politiques locales à mettre en place pour faire du « droit à la ville et à la métropole » une réalité partout, pour toutes et pour tous.

INTERVENANT(E)S

Modérateur

Gérard **PERREAU BEZOUILLE**, 1^{er} adjoint au maire de Nanterre et animateur politique du réseau du Forum des autorités locales de périphéries (FAL-P)

Intervenant(e)s

Jean-François BAILLON, vice-président du Conseil général de Seine Saint-Denis (France).

Patrick BRAOUEZEC, président de la communauté d'agglomération de Plaine-Commune (France).

Gilles RETIÈRE, maire de Rezé et Président de Nantes Métropole.

Abel SALAH, maire de la ville d'Abu Dis (juridiction civile de l'autorité palestinienne, dans la périphérie de Jerusalem). *Sous réserve.*

Manfred NEUN, président de la Fédération européenne cycliste (Allemagne). *Sous réserve.*

Présentation d'une réalisation à Medellín (Colombie) : Projet urbain intégral de la zone Nord-est. *Sous réserve.*

14 h 00 - 17 h 00

Salle BC

FR - EN - ES

Société civile et participation aux politiques publiques

Proposition du Comité français pour la solidarité internationale (CFSI), l'Institut de recherche et de débat sur la Gouvernance (IRG), Coopération Atlantique-Guinée 44 et le GRDR (Migrations, Citoyenneté et Développement).

Partout dans le monde, le rôle des organisations de la société civile (associations, syndicats, coopératives, regroupements professionnels) est de plus en plus nécessaire pour apporter des réponses aux besoins prioritaires des populations. Dans les pays où l'État n'est pas en mesure d'assurer l'accès aux services de base (éducation, eau, santé...), ces organisations agissent auprès des pouvoirs publics locaux et nationaux en portant la parole des plus démunis, en veillant à ce que les politiques prennent en considération leurs besoins. Les récents événements des « printemps arabes » ont révélé au monde entier le poids de ces organisations dans le renversement des dictatures. Les sociétés civiles constituent des forces sociales incontournables dans les processus démocratiques et dans le développement de la culture de paix. Mais comment fonctionnent-elles ? Comment leur parole est-elle entendue des pouvoirs publics ? Comment leur rôle peut-il être optimisé et renforcé ? En s'appuyant des exemples concrets, (Guinée, Mali...), cet atelier entend montrer des pistes d'évolution pour une meilleure prise en compte de la société civile dans l'élaboration des politiques publiques.

INTERVENANT(E)S

Modératrice

Delphine ARNOULT, Responsable programme Société civile et Participation au Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI).

Intervenant(e)s

Amina Pascaline ABDULLAH MADI, magistrat administratif, tribunal administratif de Toamasina, Madagascar.

Salifou KONARE, maire de la commune de Ségala, membre du bureau exécutif de l'Espace Migrations et Développement de la Région de Kayes (EMDK / Mali).

Yaya KEITA, 1^{er} vice-maire de la commune urbaine de Kindia et président de l'Inter-collectivités de Kindia (Guinée).

Elisabeth DAU, Responsable de programme à l'Institut de recherche et de débat sur la gouvernance (IRG/ France)

14 h 00 - 15 h 30

Salle GH

FR - EN

Éducation aux droits de l'Homme

Présentation de l'Institut international des Droits de l'Homme et de la Paix (France).

14 h 00 - 17 h 00

Salle KL

FR

Séminaire Cidefe* : Le « capitalisme vert » est-il compatible avec la préservation de la planète ?

*Centre d'information, de documentation, d'études et de formation des élus

En partenariat avec ATTAC. Ouvert au public du Forum.

Les résultats concrets de la conférence Rio+20 restent décevants, mais le rôle important des collectivités locales y a été reconnu. Face aux défis du changement climatique, de la destruction de la biodiversité, de l'appropriation privée du vivant et des processus naturels, de l'accroissement des inégalités, quelles sont les avancées réelles ? Quelles actions entreprendre ? Quel est le rôle des collectivités au sein d'un effort coordonné global pour faire passer l'être humain avant la finance ?

INTERVENANT(E)S

Avec

Geneviève AZAM, ATTAC – France.

François COSSERAT, Ville d'Amiens et président de l'association MNLE (Mouvement national de lutte pour l'environnement).

Pierre JOHNSON, M. Sc. Développement international et Développement durable, chercheur en économie écologique, porte-parole de *Cohérence Rio + 20*.

AGORA

19 h 00 - 20 h 30

Salle 450

FR - EN - ES

Soirée spéciale de soutien à Liu Xiaobo, prix Nobel de la Paix 2010, emprisonné en Chine

En partenariat avec le Comité international de soutien à Liu Xiaobo

A l'occasion de la 5^e édition du Forum mondial des droits de l'Homme, le *Comité international Liu Xiaobo* organise une soirée spéciale dédiée au lauréat du Prix Nobel de la Paix 2010. Condamné à onze ans de prison, Lui Xiaobo, intellectuel dissident à qui fut attribué le prix Nobel pour ses « *efforts durables et non violents en faveur des droits de l'Homme en Chine* », est actuellement enfermé dans la prison de Jinzhou dans la province de Liaoning.

Liu Xiaobo est actuellement le seul prix Nobel emprisonné dans le monde pour avoir demandé plus de liberté et de démocratie dans son pays ; pour avoir invité les autorités à engager des réformes

politiques, pour avoir souhaité donner une voix aux millions de Chinois, victimes aujourd'hui d'une oligarchie autoritaire qui viole les droits de l'Homme et monopolise les pouvoirs économiques et politiques.

Lors de cette soirée spéciale, des personnalités du monde culturel et artistique et de la société civile ainsi que des spécialistes du monde chinois vont se mobiliser pour témoigner du long combat de Liu Xiaobo en faveur du respect des droits humains en Chine.

Des lauréats du Prix Nobel de la Paix vont s'adresser au public via des messages vidéo ainsi qu'avec un message spécialement écrit pour le Forum. Un nouvel appel à la mobilisation mondiale pour la libération de Liu Xiaobo et de son épouse Liu Xia, actuellement assignée en résidence de façon illégale, y sera lancé. Des photographies de Liu Xia seront également présentées lors de l'événement.

INTERVENANT(E)S

Intervenant(e)s

Emmanouil ATHANASIOU, avocat, coordinateur du comité international (France, Grèce).

Alain BOUC, responsable de la section Chine de la Ligue des Droits de l'Homme (France).

Christos CHOMINIDES, écrivain (Grèce).

Claude COLLET, pianiste (France).

Ngodup DORJEE, représentant du Dalaï Lama auprès de l'Union européenne (Chine / Tibet).

Jared GENSER, avocat de Liu Xiaobo, Perseus Strategies (USA).

Marie HOLZMAN, sinologue, Solidarité Chine (France).

Avec les messages des lauréats du Prix Nobel de la Paix :

Dr. Shirin EBADI, Iran, Prix Nobel de la Paix 2003.

Ms. Mairead MAGUIRE, Irlande du Nord, Prix Nobel de la Paix 1976.

Ms. Tawakkol KARMAN, Yémen, Prix Nobel de la Paix 2011.

Arch. Desmond TUTU, Afrique du Sud, Prix Nobel de la Paix 1984.

Ms. Betty WILLIAMS, Irlande du Nord, Prix Nobel de la Paix 1976.

Ms. Jody WILLIAMS, USA, Prix Nobel de la Paix 1997.

Le Comité international de soutien à Liu Xiaobo

Le Comité international pour Liu Xiaobo est composé des lauréats du Prix Nobel de la Paix : Dr. Shirin Ebadi, Mme Jody Williams, Arch. Desmond Tutu, Mme Mairead Maguire, Mme Betty Williams et Mme Tawakkol Karman, et a compté avec le soutien actif de Mr. Vaclav Havel (†).

Le Comité est également composé par des organisations de défense des droits de l'Homme : Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), Agir pour les Droits de l'Homme (ADH), Christian Solidarity Worldwide (CSW), Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD-Terre Solidaire), Ensemble Contre la Peine de Mort (ECPM), Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), Freedom Now, Human Rights Watch (HRW), Human Rights Foundation (HRF), International Campaign for Tibet (ICT), Ligue des droits de l'Homme (LDH), Reporters sans frontières (RSF), Initiatives for China/Citizen Power for China, Global Justice Center (GJC) et Solidarité Chine.

SÉANCE OFFICIELLE DE CLÔTURE

10 h 00 - 13 h 00

Salle 450



FR – EN – ES

Langue des signes FR

1. Interventions

Bilan du 5^e Forum mondial des droits de l'Homme par **Emmanuel DECAUX** avec les rapporteurs des plénières : **Mouloud BOUMGHAR**, professeur de droit public à l'Université d'Amiens (France) ; **José BENGUA**, vice-président du Comité consultatif des droits de l'Homme des Nations unies (ONU / Chili) ; **Hélène COMBE DE LA FUENTE MARTINEZ**, titulaire de la Chaire partenariale *Développement humain durable et Territoires*, déléguée générale de l'Observatoire de la décision publique (France).

Élu(e)s représentant les collectivités locales partenaires.

Luis GALLEGOS CHIRIBOGA, vice-président et rapporteur du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies (Equateur). *Sous réserve.*

Juan Karlos IZAGUIRRE, maire de Donostia / San Sebastián (Pays Basque – Espagne) : *Le respect des droits de l'Homme, comme condition de la paix civile (et du développement durable) dans une Europe fragilisée par la crise économique et hantée par les vieux démons de la violence : l'exemple de San Sebastián.* *Sous réserve.*

Edgar MORIN, sociologue et philosophe (France). *Sous réserve.*

James NXUMALO, maire d'EtheKwini Municipality, agglomération urbaine de Durban (Afrique du Sud).

Albie SACHS, ancien directeur exécutif national du Congrès national africain (ANC) et juge à la Cour constitutionnelle ou **Pius LANGA**, juge en chef et président à la Cour constitutionnelle d'Afrique du Sud : *Les droits de l'Homme contre la tyrannie : introduction à l'exposition Coming Home* (lire ci-dessous). *Sous réserve.*

2. Présentation de la Charte-agenda mondiale des droits de l'Homme dans la Cité

VERNISSAGE

17 h 00

École d'architecture

Maison de l'Avocat

Coming Home : œuvres plastiques témoins de la lutte contre l'apartheid rapatriées en Afrique du Sud par la Fondation Ifa Lethu

Vernissage de l'exposition *Coming Home* (œuvres d'artistes sud-africains réalisées durant la période de l'apartheid, disséminées dans différentes collections publiques et privées à travers le monde, et revenues en Afrique du Sud à la faveur de cette exposition produite par la Ifa Lethu Foundation). En présence de **James NXUMALO**, maire d'EtheKwini Municipality, agglomération urbaine de Durban (Afrique du Sud) et d'**Albie SACHS**, ancien directeur exécutif national du Congrès national africain (ANC) et juge à la cour constitutionnelle d'Afrique du Sud (*sous réserve*).

Coming Home est une exposition unique qui présente des œuvres créées pendant l'apartheid, entre 1948 et 1990. À cette époque, on considérait que les travaux réalisés par les artistes noirs et par les personnes critiquant le régime n'avaient pas leur place dans les collections publiques ou privées d'Afrique du Sud. Ce sont donc des personnes résidant hors du pays et des visiteurs de passage comme des journalistes ou des diplomates qui les ont achetés et ramenés chez eux.

La Fondation Ifa Lethu est une organisation à but non lucratif créée en 2005 et dont le but consiste à rapatrier ces œuvres dans leur pays d'origine afin qu'elles puissent regagner leur place légitime et intégrer le patrimoine culturel sud-africain. Cette fondation repose sur la générosité des donateurs qui ont accepté de restituer les œuvres en leur possession.

Dans cette exposition, on pourra voir 40 œuvres (clichés, peintures, dessins) réalisées par 20 artistes sud-africains qui nous racontent à travers leur art la vie pendant l'apartheid : les mouvements de résistance, la musique et leur combat pour survivre grâce à la créativité.

Cette exposition aura lieu dans le cadre du programme *Saisons France - Afrique du Sud* et avec le soutien des villes jumelles de Nantes et Durban, ainsi que celui du Secrétariat permanent international *Droits de l'Homme et gouvernements locaux* de la ville de Nantes.

- **École nationale supérieure d'architecture de Nantes**, 6 quai François-Mitterrand (Ile de Nantes). Entrée du bâtiment principal (rez-de-chaussée de l'école). Exposition (entrée libre) ouverte du lundi 27 mai au vendredi 12 juillet tous les jours sauf dimanche : de 9 heures à 20 h 30, de 9 heures à 18 heures les samedis, nocturne les jeudis jusqu'à 22 h 30.
- **Maison de l'avocat**, 25 rue La Noüe Bras de Fer, 44200 Nantes (Ile de Nantes). Exposition (entrée libre) ouverte du lundi 27 mai au vendredi 7 juin, du lundi au vendredi : de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Contact : Tél. +33 (0)2 40 20 48 45.

EXPOSITIONS

Grande halle
de la Cité
des congrès

Les Chemins de l'école

Transdev – Sipa Press – UNESCO

L'exposition photographique *Les Chemins de l'École* est consacrée aux enfants du monde entier qui, tous les jours, prennent le chemin de l'école dans des conditions difficiles dans l'espoir d'accéder à une vie meilleure grâce à l'éducation. Elle réunit les travaux de dix-huit photoreporters qui ont travaillé, du Nigéria à la Thaïlande, de l'Australie aux États-Unis, entre novembre et décembre 2012.

L'UNESCO, TRANSDEV et l'agence de photo-journalisme SIPA ont conjugué leurs talents pour créer cette exposition qui constitue un hommage à la ténacité et la joie de vivre des enfants, et souhaitent sensibiliser la communauté internationale à la cause des millions d'enfants confrontés à de nombreux obstacles dans leur quête d'éducation : la pauvreté, le manque de transports publics, les conflits politiques et religieux, l'insécurité urbaine, les catastrophes naturelles, les inégalités entre les filles et les garçons...

Elle a été inaugurée le 4 mars 2013 à New York, au siège des Nations unies, en présence de son secrétaire général BAN Ki-Moon, puis au siège de l'UNESCO à Paris jeudi 10 avril 2013 en présence d'Irina BOKOVA, directrice générale. Nantes sera la troisième ville – après New-york et Paris – à accueillir cette exposition à l'occasion du 5^e Forum mondial des droits de l'Homme.

Mégapolites

Donatien Garnier et Laurent Weyl - Collectif Argos

Donatien Garnier est journaliste et rédacteur au sein du *Collectif Argos* depuis 2003. Il a travaillé avec le photographe Laurent Weyl, sur la place des plus démunis dans les mégapoles. C'est ce travail qui est présenté au Forum mondial des droits de l'Homme, dans un parcours qui mènera le visiteur du bidonville de Sol de la Portada qui, en 2005, a surgi en une nuit aux portes de Lima, à Bangkok où la vie se débat sous l'autoroute, en passant par Ho Chi Minh Ville où les migrants ne cessent d'affluer dans une ville devenue mégapole sous l'acronyme HCMV.

Picturetank C/O Collectif Argos - 19, rue Bisson - 75020, Paris (France) :
collectifargos@collectifargos.com Mobile : +33 (0)6 62 46 31 16

Bimayana – Illustrations de Subhash et Durgabai Vyam

Éditions Navayana, Inde – Éditions MeMo – France

Au commencement était un livre singulier paru chez *Navayana*, petite maison indienne spécialisée en sciences humaines éditant Foucault, Bourdieu, Rancière ou encore Baudrillard mais, surtout, tout un catalogue de livres engagés traitant des luttes des *Dalits*, les intouchables indiens. La particularité de ce livre est d'être illustré par un couple d'artistes gonds, les Gonds étant un peuple aborigène indien. Ces deux artistes ont utilisé la forme du roman graphique en adaptant leur art pour servir la narration, entrecoupée d'articles récents relatant des crimes commis contre les Dalits.

A la fois écho d'une tradition artistique ancienne et roman graphique contemporain, l'intérêt de ce livre – publié en France par les Éditions MeMo (Nantes) – réside aussi dans le fait qu'il traite de la vie d'un des grands hommes politiques indiens, Bhimrao Ramji Ambedkar (1891–1956), lui-même intouchable, devenu ministre, père de la Constitution indienne, militant révolutionnaire de la cause dalit et qui s'est opposé à Gandhi pour défendre les droits des intouchables.

Ce sont les illustrations réalisées par un couple de dessinateurs gonds qui seront présentées dans cette exposition alors qu'Anand S., directeur de *Navayana*, interviendra dans la séance plénière du thème 2 (*Quelle égalité entre les êtres humains dans un contexte de crise ?* jeudi 23 mai de 10 heures à 12 heures, salle 450).

ACTIONS JEUNESSE

Reporters Transméditerranée

www.reporters-transmediterranee.org

Reporters Transméditerranée est un projet de journalisme citoyen et participatif qui repose sur l'accompagnement et la formation à l'écriture journalistique de jeunes (principalement de quartier) des deux rives de la Méditerranée,

- parce que l'écriture journalistique est un moyen d'acquérir de nouvelles compétences et d'exercer sa citoyenneté ;
- parce que l'écriture journalistique est un outil pour mieux comprendre, s'ouvrir et dialoguer avec le monde.

Ainsi, en cette année 2013, des jeunes français et tunisiens, garçons et filles, de 18 à 25 ans sont formés aux techniques d'écriture journalistique. Ils bénéficient également de sessions d'échange et de formation sur les thèmes de la citoyenneté, des droits de l'Homme, de la démocratie, de l'interculturalité, des révolutions arabes...

Trois moments forts, trois couvertures quotidiennes

Quinze Tunisiens et huit jeunes d'Ile-de-France se sont rendus à la 10e édition du Forum social mondial qui s'est tenue du 26 au 30 mars à Tunis (Tunisie). Encadrés par des journalistes de *Nawaat*, d'*Altermondes*, de *Reporter citoyen* et de l'*Université populaire pour une information citoyenne* (UPIC), ils ont réalisé un journal quotidien, en ligne, sur le FSM.

Du 19 au 21 avril, à Monastir (Tunisie), deux jeunes des Pays de la Loire et deux jeunes tunisiens ont participé et ont couvert le **Forum international dédié à la jeunesse méditerranéenne**, organisé par l'Institut français de la coopération de Tunis, rassemblant 300 jeunes de six pays différents : Tunisie, France, Maroc, Algérie, Libye et Égypte.

Enfin, huit jeunes tunisiens seront présents pour réaliser un journal quotidien en ligne du **5^e Forum mondial des droits de l'Homme** à Nantes, du 22 au 25 mai. Huit jeunes d'Ile-de-France et six jeunes des Pays de la Loire se joindront à eux pour constituer l'équipe de rédaction.

Projet porté par : Altermondes, CCFD-Terre solidaire, CRID, FIDH, Les Francas, Nawaat, Reporter Citoyen, Secours islamique France, Secrétariat permanent international Droits de l'Homme et gouvernements locaux et Université populaire pour une information citoyenne (UPIC).

Avec le soutien de : Région des Pays de la Loire, Région d'Ile de France, Fondation de France.

Les espaces Jeunesse : s'engager pour...

A l'occasion du 5^e Forum mondial des droits de l'Homme, les acteurs du secteur *Jeunesse* de l'agglomération nantaise proposent une programmation spéciale à destination des jeunes adultes avec la participation des structures et des associations concernées.

Des jeunes de l'agglomération nantaise et du monde entier (Allemagne, Italie, Espagne, France, République Tchèque, Maroc, Tunisie, Palestine...) y participent. Pour échanger, partager des projets (réalisation d'un film), des moments festifs, des repas...

Les objectifs sont de :

- Sensibiliser les jeunes adultes aux bénéfices des actions internationales pour défendre les droits de l'Homme et ainsi se sentir citoyens du monde entier ;
- Créer des espaces d'échanges et de rencontres entre les jeunes car le respect des droits passe par le dialogue et la compréhension mutuelle ;
- Donner envie aux jeunes ligériens de s'engager, d'échanger, de découvrir et de comprendre le monde pour mieux agir en son sein.

Un espace permanent (expositions, espace de rencontres...), des actions théâtrales, des tables rondes sont proposées sur le thème de l'engagement et du volontariat en lien avec des actions, les droits de l'Homme et le développement durable.

Deux tables rondes sont proposées :

- **Engagement et Palestine**

Jeudi 23 mai à 18 h 30, salle 200.

- **Mobilité internationale, impacts de l'expérience internationale et droits de l'Homme**

Vendredi 24 mai de 14 h 00 à 17 h 00, salle d'exposition de Nantes Métropole (face à la Cité des congrès).

Certains jeunes participeront aussi à la table ronde *Focus sur la situation des droits de l'Homme en Tunisie* : jeudi 23 mai de 18 h 30 à 21 heures, Grande halle – R0.

Organisation : CEMEA, FAL 44 - Ligue de l'enseignement, Francas 44, Maison de l'Europe, France Volontaires. Avec le soutien de Nantes Métropole (communauté urbaine de Nantes) et de la Ville de Nantes.

ACTION CITOYENNE

Samedi 25 mai à partir de 14 h

Inauguration de l'Aire 38

Aire 38 inaugure son aire d'exploration pour l'«ingéniosité coopérative» à l'occasion du Forum mondial des Droits de l'Homme : spectacles, performances, expositions, jeux, ateliers... Elle invite les acteurs politiques, économiques, les habitants et les citoyens à faire cause commune en conjuguant leurs imaginaires et leurs talents pour répondre aux défis d'un futur souhaitable à mettre en œuvre ensemble.

38 boulevard Gustave-Roch (Ile de Nantes)

Contact et informations 06 66 39 13 13 – info@notmade.fr

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Mme Christine Allan de Lavenne, avocate au Barreau de Paris, membre du Centre de recherche sur les droits de l'Homme (CRDH), Université Paris II Panthéon-Assas (Paris).

Mme Martine Anstett, chef de la division des droits de l'Homme, Organisation internationale de la Francophonie (France).

M. Antoine Bernard, directeur exécutif de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (siège à Paris, France).

M. Madjid Benchikh, professeur émérite, ancien doyen de la Faculté de droit d'Alger (Algérie), professeur à l'Université de Cergy-Pontoise (France).

M. Mouloud Boumghar, professeur de droit public à l'Université d'Amiens (France).

Mme Sylvie Bukhari de Pontual, présidente de la FIACAT (Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), avocate, doyen de la faculté des Sciences sociales de l'Institut catholique de Paris (France).

Mme Christine Chanet, conseillère honoraire à la Cour de cassation française, membre et ancienne présidente du Comité des droits de l'Homme des Nations unies (France).

M. Abdoullah Cissé, professeur des universités, recteur de l'Université de Bambey, Diourbel (Sénégal).

M. Emmanuel Decaux, professeur de droit international à l'Université Paris II Panthéon-Assas, président du Secrétariat international permanent Droits de l'Homme et gouvernements locaux de Nantes, président du Comité des Nations unies sur les disparitions forcées.

Mme Yvonne Donders, professeur de droit international relatif aux droits de l'Homme et directrice exécutive du Centre de droit international de l'université d'Amsterdam (Pays-Bas).

M. Michel Doucin, ambassadeur de la République française en charge de la bioéthique et de la responsabilité sociale des entreprises (France).

M. Jean-Marie Fardeau, directeur du bureau parisien de Human Rights Watch (France).

M. Michel Forst, secrétaire général de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (France), ancien rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'Homme en Haïti.

Mme Françoise Gaspard, maîtresse de conférences à l'École des hautes-études en sciences sociales (EHESS), ancienne vice-présidente du CEDEF / Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (France).

M. Régis de Gouttes, premier avocat général honoraire à la Cour de cassation ; membre et ancien président du Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale, (France).

M. Ibrahim Kaboglu, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Marmara, ancien président du Conseil consultatif des droits de l'Homme (Turquie).

M. Eric Mondielli, professeur de droit public à l'Université de Nantes (France).

M. Anil Naidoo, directeur général de Indiba Africa Development Alliance (Durban), avocat auprès de la Haute-cour d'Afrique du Sud, président de la coalition sud-africaine pour la Cour pénale internationale (Afrique du Sud).

M. Fatsah Ouguergouz, juge à la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples, directeur exécutif de la Fondation africaine pour le droit international ; ancien secrétaire de la Cour internationale de Justice de La Haye (Algérie).

M. Francis Perrin, membre du Comité exécutif et ancien président d'Amnesty International section française (France).

Mme Mónica Pinto, professeur de droit public, doyen de la faculté de droit de l'Université de Buenos Aires (Argentine).

Sir Nigel Rodley, membre du Comité des droits de l'Homme des Nations unies, professeur de droit international à Essex (Royaume Uni).

M. Pierre Sané, ancien sous-directeur général de l'UNESCO, secteur des sciences humaines et sociales (Nations unies), co-président du groupe de travail sur les droits de l'Homme du Global Compact (Nations unies).

M. Jaume Saura, président de l'Institut des droits de l'Homme de la Catalogne (Espagne).

M. William Schabas, professeur à l'Université de Middlesex (Londres), ancien directeur du Centre irlandais pour les droits de l'Homme, université nationale d'Irlande (Canada / Irlande).

M. Linos Sicilianos, professeur à l'Université d'Athènes, juge à la Cour européenne des droits de l'Homme, ancien membre du Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD), (Grèce).

Mme Catherine Teitgen-Colly, professeur de droit public à l'Université Paris I - Panthéon-Sorbonne (France), vice-présidente de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (France).

M. Philippe Texier, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien président du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies (France).

M. Vladimir Volodin, ancien chef de la division des droits de l'Homme de l'UNESCO (Russie).

Mme Leïla Zerrougui, juge, représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies pour le sort des enfants en temps de conflit armé, auparavant représentante spéciale adjointe du Secrétaire général et adjointe au chef de la mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo / MONUSCO (Algérie).

M. François Zimeray, ambassadeur de la République française pour les droits de l'Homme (France).

Mercredi 22 mai 2013

17:30	Grande halle – R 0	Ouverture des portes du 5 ^e Forum mondial des droits de l'Homme
18:30	Salle 800	Cérémonie d'ouverture officielle

Jeudi 23 mai 2013

Thème 1 Quel développement et quel(s) projet(s) économique(s) pour un monde plus humain et plus juste ?							
10:00	Salle 800 Séance plénière						
12:00							
Ateliers	Salle 800	Salle 300	Grande halle R 0	Salle BC	Salle J	Salle G	Salle H
14:00	Lutte contre la pauvreté urbaine : politiques et expériences de villes pour répondre aux effets négatifs de la crise économique sur les populations les plus défavorisées Proposition de la Ville de Barcelone (Espagne), présidente de la Commission Inclusion sociale, démocratie participative et droits humains de <i>Cités et gouvernements locaux unis</i> (CGLU)	Les multinationales et leur responsabilité en matière de droits humains : une urgence ! Proposition du Forum citoyen pour la Responsabilité sociétale des entreprises, à l'initiative d'Amnesty International France, avec Sherpa, le CCFD-Terre Solidaire, l'association RIVES - Réseaux internationaux pour la valorisation de l'enseignement supérieur (France).	La protection de l'environnement comme droit de l'Homme	Le droit et l'accaparement des terres dans les pays du Sud : les cas du Bénin, du Mali, de la Papouasie/Nouvelle Guinée, du Vietnam et du Costa Rica Proposition du programme de recherche européen LASCAUX (Université de Nantes).	Nouveaux modes de financement, de production et de consommation : vers un développement plus humain et plus juste ?	Séminaire CIDEFE (Centre d'information, de documentation, d'études et de formation des élus) : Les monnaies alternatives. Cycle de formation ouvert librement au public du Forum.	Peuples autochtones : un autre modèle de développement ?
17:00							

Thème 2 Quelle égalité des êtres humains en temps de crise ?							
10:00	Salle 450 Séance plénière						
12:00							
Ateliers	Salle 450	Salle 200	Salle 150	Salle I	Salle KL	Salle M	
14:00	Droits des femmes et des filles dans le monde, condition du développement durable Proposition du Département de Loire-Atlantique	Droits culturels, facteurs d'égalité et de développement durable Proposition de Trempolino (Nantes - France), de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'Homme - Chaire UNESCO, Université de Fribourg (Suisse), de CGLU (Agenda 21 de la Culture) et de l'Observatoire de la décision publique (France), Ville de Nantes (France)	Pour une éducation inclusive Proposition de l'Association des paralysés de France (APF) avec la Ville de Parme (projet Friendly Cities)	Quelle protection des migrants dans un contexte de crise ? Avec la participation de l'association RIVES (Réseaux internationaux de valorisation de l'enseignement supérieur / France).	Accès à la Justice Avec la participation de : Secours catholique (France et République démocratique du Congo) / Cohérence Rio+20 (France)	L'habitat : de l'exclusion à l'innovation ? Avec : Les Cré'Alters, Centre interculturel de documentation de Nantes, Les Badauds associés (France)	
17:00							

Agora							
	Salle 450	Salle 300	Salle 200	Salle 150	Grande halle - R 0	Salle BC	Salle I
18:30	Test de citoyenneté Dynamiques citoyennes en Europe (Université de Nantes)	En quoi le droit des femmes et l'égalité de genre sont-ils fondamentaux du progrès social ? Table ronde proposée par le Département de Loire-Atlantique.	Solidarité Internationale et engagement des jeunes : jeunesses volontaires pour la Palestine Table ronde proposée par : CEMEA Pays de la Loire, FAL 44, France Volontaire.	Immolations au Tibet : pourquoi ? La situation des droits de l'Homme au Tibet Proposition de l'association <i>Tibet - Enfants de l'espoir</i> (Nantes)	Focus sur la situation des droits de l'Homme en Tunisie	Focus sur la situation des droits de l'Homme au Mali	Vivre avec l'Autre : heureusement différents <i>De l'international au local, du local à l'international</i> Échange animé par les organisations associatives et syndicales du Collectif Droits pour l'Humanité (Nantes, France)
21:00							Quand la mobilisation citoyenne fonctionne : l'exemple du combat sud-africain pour l'accès de tous aux anti-rétroviraux génériques Soirée ciné-débat proposée par les associations Ubumi, Casa Africa, Médecins du Monde, Maison des Citoyens du Monde.

Vendredi 24 mai 2013

Thème 3 Quels territoires pour demain ? Pour des politiques publiques basées sur les droits de l'Homme, pour la citoyenneté de tous et pour une démocratie renforcée.							
10:00 12:00	Salle 450	Séance plénière					
Ateliers	Salle 300	Salle 200	Salle 150	Grande halle R 0	Salle BC	Salle GH	Salle KL
14:00 15:30 17:00	Pour une approche territoriale de la démocratie et des droits humains Atelier proposé par le Département de Loire-Atlantique et le think tank <i>Global Local Forum</i> (GLF) avec la participation du club <i>Vers la République des territoires</i> (VRDT).	Droit à l'eau et à l'assainissement Proposition du Forum réfugiés – COSI (Lyon, France) avec la <i>Plateforme Rhônes-Alpes État de droit</i> et la participation du Conseil régional des Pays de la Loire.	La coopération décentralisée comme outil innovant au service du développement de politiques publiques locales favorisant l'accès aux droits, la gouvernance locale démocratique et l'État de droit Proposition du Forum réfugiés – COSI (Lyon, France) avec la <i>Plateforme Rhônes-Alpes État de droit</i> et la participation du Conseil régional des Pays de la Loire.	Face aux défis métropolitains, quelles réponses pour un droit à la centralité pour toutes et tous ? Expériences de pouvoirs locaux et d'acteurs des métropoles. Proposition de la Ville de Nanterre, membre de la commission <i>Inclusion sociale, Démocratie participative et Droits de l'Homme</i> de CGLU (Cités et gouvernements locaux unis) et du réseau Forum des autorités locales de périphérie (FAL-P).	Société civile et participation aux politiques publiques Proposition du Comité français pour la solidarité internationale (CFSI), l'Institut de recherche et de débat sur la Gouvernance (IRG), Coopération Atlantique-Guinée 44, le GRDR (Migrations, Citoyenneté et Développement).	Éducation aux droits de l'Homme Présentation de l'Institut international des Droits de l'Homme et de la Paix.	Séminaire du CIDEFE (Centre d'information, de documentation, d'études et de formation des élus) Le « capitalisme vert » est-il compatible avec la préservation de la planète ? Cycle de formation ouvert librement au public du Forum.
14:00 17:00	Salle 450 Séance spéciale	L'Europe, territoire de libertés et de droits ? Regards citoyens de collégiens de Loire-Atlantique. Rencontre ouverte aux participants du Forum. Proposition du Département de Loire-Atlantique et de la Maison de l'Europe.					

Agora

19:00 20:30	Salle 450	Soirée spéciale de soutien à Liu XIAOBO. En partenariat avec le Comité international de soutien à Liu XIAOBO.
----------------	-----------	---

Samedi 25 mai 2013

10:00 13:00	Salle 450	Séance officielle de clôture
17:00	École d'architecture Maison de l'avocat	Vernissage de l'exposition <i>Coming Home</i> (œuvres d'artistes sud-africains réalisées en exil durant la période de l'apartheid et revenues en Afrique du sud à la faveur de cette exposition produite par la Ifa Lethu Foundation). En présence du maire de la Ville de Durban (E'Thekweni Municipality), M. James NXUMALO.

5^E FORUM MONDIAL DES DROITS DE L'HOMME

NANTES—FRANCE / 22-25 MAI 2013
LA CITE—NANTES EVENTS CENTER

DIRECTION ÉDITORIALE

Secrétariat international permanent *Droits de l'Homme et gouvernements locaux*

34, rue Fouré. 44000 Nantes. T +33 (0)2 51 83 70 10. F +33 (0)2 51 82 84 75. secretariat@spidh.org

Site Internet (français, english, español) www.spidh.org

ORGANISATION GÉNÉRALE

La Cité, le centre de congrès de Nantes

5, rue de Valmy. BP 24102. 44041 NANTES cedex 1. FRANCE

T +33 (0)2 51 88 20 00. www.lacite-nantes.fr

AVEC LE SOUTIEN DE :

- » Nantes Métropole www.nantesmetropole.fr
- » Région des Pays de la Loire www.paysdelaloire.fr
- » Département de Loire-Atlantique www.loire-atlantique.fr
- » Ville de Nantes www.nantes.fr

ET LA PARTICIPATION DE :

- » Ministère français des Affaires étrangères www.diplomatie.gouv.fr
- » Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) www.uclg.org
- » Organisation internationale de la Francophonie (OIF) www.francophonie.org

LE 5^E FORUM MONDIAL DES DROITS DE L'HOMME REMERCIE SES PARTENAIRES :

